



Agenda culturel Page B6
Culture Page B8
Économie Page B2
Les Sports Page B5

LES RÉGIONS

«Leurs belles promesses
on n'y croit plus
On veut d'action
et pis ça presse.
Avant de partir,
ils vont signer
Et s'ils refusent
ces chers messieurs,
On les enferme
dans un grenier»

LE DEVOIR, LE JEUDI 28 JUILLET 1994

À Berry

Des champignons de cueillette commercialisés

Chanterelles, morilles, bolets et autres délices mycologiques croissent et meurent doucement dans les forêts du Québec sans que personne ne s'y intéresse. Mais le vent vient de tourner: l'entreprise Champignons Laurentiens entend cet été de commercialiser ces inconnus.

L'entreprise, basée à Berry en Abitibi, est la première au Québec à commercialiser des champignons de cueillette. Douze cueilleurs formés cet hiver à Amos, se partagent un vaste territoire de forêts publiques qui s'étend du Témiscamingue à la baie James. Ils ont déjà commencé à cueillir, bien que la période idéale de cueillette soit les mois d'août, septembre et octobre. Équipés d'un couteau de poche, d'un panier et d'une boussole, chaussés de bottes imperméables, les cueilleurs doivent parcourir une quinzaine de kilomètres par jour.

Fernand Miron, président de la compagnie, prévoit cueillir cet été 90 000 livres de champignons comestibles et à valeur thérapeutique. Les premiers: morilles, chanterelles, bolets, seront exportés vers l'Europe, en passant par l'ouest du pays où la récolte des champignons sauvages est déjà organisée. Les seconds, vers l'Asie. Le ganoderme (polypore aplani) est la plante thérapeutique par excellence des Chinois. Il prolonge la vie, a des propriétés antitumorales et réduit le taux de cholestérol dans le sang. Les polypores versicolores sont anticarcinogènes et les armillaires couleur miel régénèrent le système nerveux.

Bien peu de champignons resteront au Québec. Mardi soir, Fernand Miron arrivait de livrer des champignons à des chefs de restaurants régionaux. «Beaucoup d'entre eux voyaient ces champignons pour la première fois. Il faudra des années avant qu'il y ait sur les rayons d'épicerie.» Il y a 25 variétés de champignons comestibles dans les forêts abitibiennes.

R. D.

Vingt ans après que le gouvernement du Québec ait sonné le glas pour eux, les villages de Saint-Juste, Auclair, Lejeune et Lots-Renversés (JAL), dans le Bas-Saint-Laurent, sont toujours en vie et n'ont pas l'intention de s'évanouir en fumée. Les Jallois ont prouvé qu'il était possible d'habiter en région et d'y faire vivre des entreprises.

Au début des années 1970, les habitants de ces quatre villages se sont regroupés pour contrer l'exode vers les villes amplifié par le rachat par le gouvernement des maisons et terres. Ils ont conçu des projets et organisé des cours de formation sur mesure. Ils ont ensuite créé leurs propres emplois pour ainsi assurer la survie des quatre villages.

Cette action était leur riposte aux mesures d'aide à la migration des population qui visaient à fermer 85 villages. L'expérience du JAL et les Opérations Dignité I et II, issues de villages condamnés, ont réussi à stopper le processus, mais une dizaine de villages ont été rayés de la carte au début des années 1970.

Aujourd'hui, le JAL (des trois premières lettres des villages) vit bien. Les quatre coquets villages aux abords de l'est du lac Témiscouata, dans le Bas-Saint-Laurent respirent la vie et le bien-être. Les terrains abandonnés témoignent de ce à quoi les Jallois ont échappé en se battant pour se créer leurs propres emplois.

Le JAL a 20 ans cette année. Il constitue un modèle de prise en charge de son développement par le milieu. L'expérience était unique à l'époque. E l'est encore.

Les réalisations sont nombreuses et les échecs, rares. L'usine de cercueils, la coopérative de développement agroforestier, le groupement forestier, l'érablière La Grande Coulée, la production de pommes de terre de semence, la corporation touristique, le ranch et des sentiers qui permettent de découvrir le JAL à cheval fonctionnent bien.

Pendant un an, à compter de 1971, des réunions de cuisine hebdomadaires ont permis de concevoir divers projets. Les gens ont réalisé qu'ils devaient mettre leurs ressources en commun pour s'en sortir. Beaucoup d'énergie a été mise à la création de programmes de formation de toutes

sortes: agriculture, foresterie, artisanat, sylviculture.

«Il n'y a pas beaucoup de monde qui a regardé passer le train, presque tout le monde a embarqué», dit Michel Grégoire, propriétaire du ranch Au JAL à cheval et artisan de l'aventure du JAL. Natif d'Auclair, ce fils de cette région enfoncée entre le lac Témiscouata et le Nouveau-Brunswick, s'est battu pour rester chez lui. Son ranch, il l'a bâti peu à peu depuis 1977.

Une nuit agitée

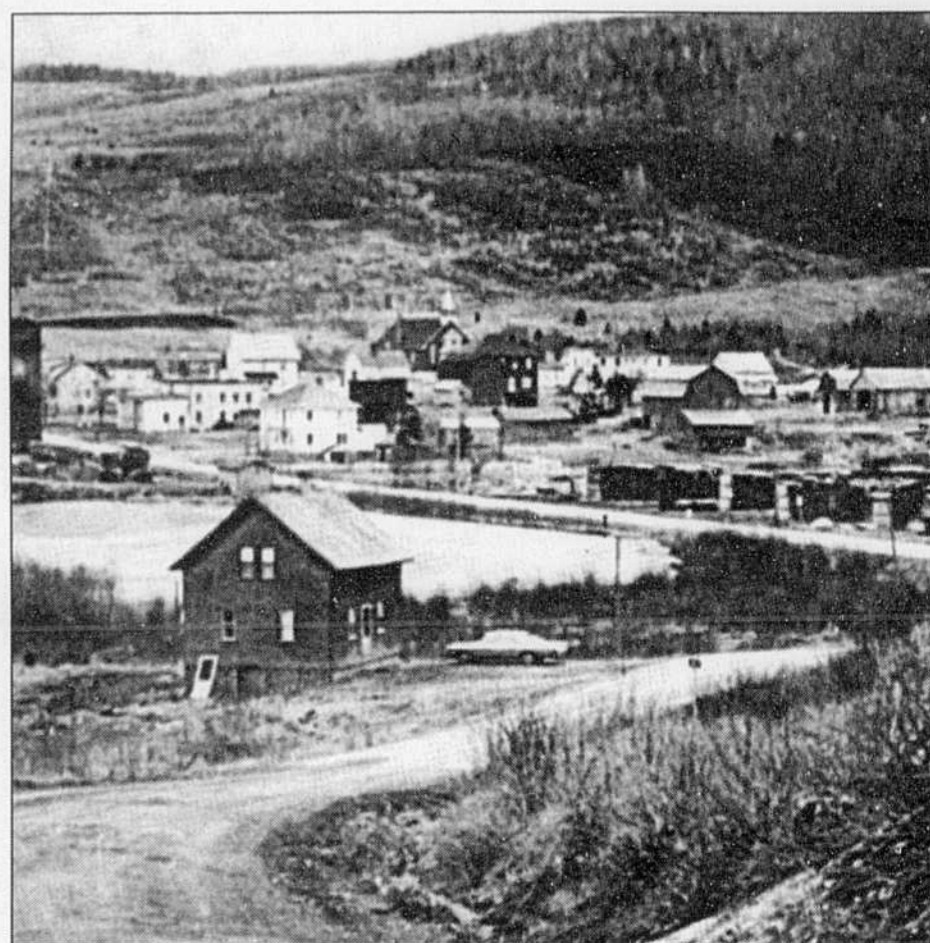
Plans en mains, les Jallois ont demandé l'aide du gouvernement en posant un ultimatum le premier octobre 1973. Deux fonctionnaires ont répondu «le dossier est à l'étude!», raconte Gilles Roy, animateur communautaire et, à l'époque, coordonnateur du projet du JAL. Les 600 Jallois alors réunis pour prendre connaissance de la réponse des fonctionnaires n'appréciaient pas et décident de séquestrer les deux envoyés du gouvernement.

«On leur a dit "installez-vous dans le bureau, vous en sortirez avec la certitude que le boss est ici demain", raconte Gilles Roy. Plusieurs heures d'emprisonnement et de nombreux téléphones plus tard, les fonctionnaires ont pu repartir. Le lendemain matin, les patrons étaient là. «On a discuté pendant près de deux jours et quand ils sont partis, on avait la certitude que le projet pourrait être lancé et poursuivi», poursuit celui qui se bat depuis 20 ans pour la cause du développement régional.

D'autres problèmes

Création d'emplois et projets de toutes sortes n'ont cependant pas réussi à stabiliser le nombre d'habitants. De 1971 à 1986, la population a diminué de 17,2 % et «le JAL semble s'appauvrir de plus en plus. De 1980 à 1985, le pourcentage des familles à faible revenu est passé de 19,2 % à 24,5 %», fait remarquer Marc-André Deschênes, co-auteur avec Gilles Roy du livre *Le JAL, trajectoire d'un développement local*.

Pour lui, certains problèmes n'ont pas été résolus: les ressources naturelles ne permettent plus d'en vivre, l'acériculture n'a pas encore été développée au maximum, «le système agro-forestier n'a pas été remplacé adéquatement et le développement intégré n'est réussi qu'à moitié», écrit-il.



Le village de Lots-Renversés.

L'exode des jeunes fait également mal au JAL. «Ça n'a rien enrayé, déplore Michel Grégoire. J'ai trois enfants et je ne pense pas qu'il y en ait un qui revienne. Les seuls jeunes qui s'engagent ici, ce sont les techniciens forestiers.»

Les Jallois sont tout de même fiers de ce qu'ils ont créé mais sont conscients qu'ils ne doivent pas s'arrêter-là. «Il faut regarder devant. Si on avait toujours regardé vers le passé, il n'y aurait pas de présent, pas d'avenir», dit Michel Grégoire, pressé d'arrêter de parler pour retourner travailler, prendre soin de ses chevaux et des 200 kilomètres de sentiers aménagés.

Car ce qu'il chantait en 1974 est plus que jamais d'actualité.

*«Faut faire queuq'chose
Parce que bien vite, ce sera notre tour
De prendre notre poche, pis de partir
Avec rien et moins que rien
Car on nous dit qu'ça coûte trop cher
Ouvrir le chemin tous les hivers»*

À Granby

Controverse autour du petit butor

ISABELLE HACHEY
LE DEVOIR

Certains amateurs de la nature de Granby sont sur le qui-vive. La ville a récemment relancé le projet controversé de prolongement d'une piste cyclable à travers le Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin (CINLB), qui pourrait, selon certains, entraîner la disparition du site d'un oiseau «vulnérable» au Québec, le petit butor.

La digue sur laquelle sera construite environ un kilomètre de piste est un îlot accessible uniquement par embarcation où vivent plusieurs espèces fauniques. Deux ponts seraient construits pour que les vélos y aient accès.

Dans une lettre datée du 13 juillet dernier et adressée au ministre de l'Environnement, Pierre Paradis, Paul De La Chevrotière, membre du CINLB, estime qu'il y a fort à croire qu'une soudaine affluence, de l'ordre de plusieurs milliers de visiteurs par jour, constituerait ni plus ni moins pour cette espèce timide et discrète (petit butor) une invitation à vider les lieux.

Il réclame une étude d'impact du MENVIQ qui évaluerait les risques d'une telle entreprise.

Jusqu'à présent, il n'y a eu que des études sommaires signées à titre personnel et qui n'émanent d'aucun ministère ou service gouvernemental. Imposable d'en tirer de conclusions scientifiques, dit

Michel Aubé, un autre membre du CINLB.

Yves Lauzière, du ministère de l'Énergie et des Ressources, est l'un des biologistes à qui on a demandé son avis, à titre personnel toutefois. Mais il n'a aucune réponse précise à fournir.

«Je n'ai jamais fait d'étude là-dessus. On m'a demandé d'aller voir s'il y avait des impacts et j'ai marché sur la digue pendant une couple d'heures», dit-il.

En 1993, un projet semblable fut bloqué grâce à 1677 signatures (il en fallait 514 pour bloquer le règlement d'emprunt).

L'actuel maire de Granby, Michel Duchesneau, faisait partie d'un comité d'opposition au projet. «J'avais désapprouvé le projet parce que la piste cyclable entrerait dans un quartier résidentiel et troublerait la paix des résidents», explique-t-il.

Au niveau environnemental, toutefois, le maire ne voit pas d'inconvénients aux nombreuses bicyclettes qui envahiraient la digue. «J'y suis allé et il n'y avait rien d'important au niveau faunique. Le petit butor, on l'a vu à quelques reprises depuis cinq ans, mais pas spécifiquement sur la digue», dit-il.

«Le petit butor est considéré comme vulnérable au Québec. On le retrouve dans trois sites au Québec, dont le lac Boivin. Et il y a d'autres espèces fragiles sur la digue», réplique M. Aubé, qui estime que moins de 40 couples de petit butor se retrouvent dans la province.

Les opposants pourraient toutefois profiter d'un répit, car la piste cyclable n'empruntera pas la digue, du moins pas l'an prochain.

«Lundi prochain, le conseil prendra une résolution pour amender notre projet et ne pas faire passer la piste sur la digue», dit le maire qui avoue que «M. Aubé a semé un doute raisonnable dans la tête des conseillers.»

Mais cette décision est aussi une question d'argent. La ville doit en effet détourner la piste de son tracé initial pour contourner une voie achalandée jugée dangereuse.

Ce petit détour coûtera 100 000 \$. Le coût de l'ensemble du projet est évalué à 500 000 \$.

Les actuels président du conseil, et directeur du CINLB, Denis Hivon et Mario Fortin, se sont déjà montrés favorables au nouveau projet à la condition que soient respectées certaines de leurs recommandations.

Yves Lauzière, qui fut membre-fondateur du CINLB, estime que si la disparition du petit butor — improbable, selon lui — est le prix à payer pour obtenir la piste cyclable, et bien qu'elle le soit.

«Je suis beaucoup plus pro-éducatif. J'aime mieux amener les gens à découvrir les espèces que de vouloir à tout prix en faire un sanctuaire. J'ai beau être biologiste, je suis aussi un citoyen et il y a un aspect humain, social et collectif à cette piste cyclable.»

La lecture à Saint-Jovite

Paroisse et village se disputent sur la bibliothèque

Une mésentente entre les élus du village et de la paroisse de Saint-Jovite privera bientôt les contribuables de la paroisse des services de la bibliothèque où ils peuvent emprunter des livres depuis une vingtaine d'années. La paroisse de Saint-Jovite entoure le village éponyme. Les résidents de la paroisse font leurs affaires au village et vont emprunter des livres à la bibliothèque. Près de 52 % des résidents de la paroisse sont abonnés à la bibliothèque municipale, contre 37 % pour la population totale village-paroisse de 5300 personnes.

Mais la bibliothèque est trop petite. Y tenir une exposition d'art revient à interdire l'accès aux livres car les oeuvres doivent être accrochées sur les rayons. Il n'y a pas de salle de lecture, ni de fauteuils de lecture. Un nouveau bâtiment s'impose donc.

Le village, à qui appartient la bibliothèque, propose de bâtir un édifice sur un terrain qui lui appartient adjacent à l'hôtel de ville. Le village peut, avec l'accord de la paroisse, obtenir des subventions une nouvelle bibliothèque qui dessert une population de 5300 personnes au lieu de sa seule population de 3200 personnes. La subvention du ministère des Affaires culturelles est calculée selon la population desservie. La paroisse continuerait de payer des redevances annuelles pour l'utilisation du service.

Elle doit cependant s'engager à ne pas construire de bibliothèque avant dix ans.

La paroisse a refusé cet engagement si elle n'obtient pas la garantie que si elle voulait

mettre fin à l'entente, elle le ferait en ayant les moyens de se construire un bâtiment. «On a voulu savoir dans quoi on s'engageait», explique Guy Paquette, conseiller municipal de la paroisse chargé du dossier. La paroisse voulait également un droit de regard sur la gestion de la bibliothèque.

«Ils voulaient toute la subvention de départ après dix ans», explique le maire du village, Conrad Thurber.

De plus, le village a réévalué à la hausse le montant qu'il exigeait de la paroisse. Selon Guy Paquette, le village a soudain décidé de hausser de 23 000 \$ à 38 000 \$ la somme que devrait débours la paroisse.

«Nous étions sur le point de nous entendre lorsque le village a changé les règles du jeu», explique M. Paquette. «On s'est rendu compte qu'on leur faisait un cadeau de 15 000 \$», ajoute le maire. La paroisse s'est retirée du projet et chacun reste sur sa position. Les négociations ont été rompues au début du mois de juillet.

Chacun des conseils municipaux a engagé un architecte qui prépare les plans des nouvelles bibliothèques.

Et dès le 31 décembre prochain les résidents de la paroisse seront privés de bibliothèque pour une question de coûts et de durée d'une entente, alors que Saint-Jovite village et paroisse seront probablement fusionnés très bientôt.

R. D.

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE C'ÉTAIT MONTRÉAL EN 1994

L.L. Lozeau...
LE DEVOIR

Participez autant de fois que vous le désirez. Les meilleures photos seront publiées chaque mardi. Tous les supports sont admis.

Chaque épreuve doit porter le bon d'identification suivant à l'endroit:
C'ÉTAIT MONTRÉAL EN 1994

a/s Le Devoir 2050, rue de Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9

Les détails et règlements de ce concours sont disponibles aux bureaux du Devoir ou dans les annonces publiées dans les éditions samedi/dimanche du Devoir.

Breve description du sujet

Nom

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone

Le prix sera attribué par un jury qui sélectionnera les meilleures soumissions à chaque semaine. Le Devoir publiera cette sélection tous les mardis du 19 juillet au 20 août inclusivement. Les photographies seront acceptées jusqu'au 23 août, le sceau de la poste faisant foi de la date d'envoi. Les gagnants seront avisés par téléphone et leurs noms seront rendus publics le 30 août. Les participants qui désirent récupérer leurs épreuves doivent joindre à leur envoi une enveloppe pré-affranchie et pré-adressée. En l'absence de cette enveloppe, les photographes seront jetés. Les règlements de ce concours sont disponibles aux bureaux du Devoir.

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

XXM	TSE-300	DOW JONES	S CAN	OR
↓	↓	↓	↓	↑
-14,51	-15,89	-15,21	-0,04	+0,60
1936,11	4134,01	3720,47	72,46	387,60

MIDLAND
WALWYN
 LE SENS DES VALEURS
 "MILLES CHIFFRES"
9,50%* 5 ans garanti
 Minimum 10 000 \$
 *taux sujet à changement

Les brasseurs n'avalent pas le lancement de la Norois

Molson-O'Keefe, Labatt et consorts en appellent contre Métro-Richelieu en Cour supérieure

FRÉDÉRIC TREMBLAY
 PRESSE CANADIENNE

Molson-O'Keefe, Labatt et l'Association des brasseurs du Québec (ABQ) en appellent conjointement à la Cour supérieure pour empêcher Métro-Richelieu de vendre sa propre bière.

En lançant hier la Norois, Métro est devenu le premier détaillant d'alimentation au Québec à vendre une bière de marque maison.

Joint par la Presse Canadienne, le vice-président Affaires publiques chez Molson, Alban Asselin, a expliqué que l'article 32 de Loi de la Société des alcools du Québec précisait qu'un agent dans le domaine de la bière ne doit pas avoir de lien direct avec un titulaire de permis d'épicerie, ce dernier étant le seul habilité par loi à vendre de la bière au détail.

Dans le cas de Métro-Richelieu et de son fournisseur, le brasseur ontarien Lakeport, Molson et Labatt jugent qu'il y a fusion des rôles d'agent et d'épicer. «La bière fabriquée par Lakeport est de marque maison et appartient à Métro-Richelieu. Ce détaillant d'alimentation vend ensuite cette bière (s'attribuant ainsi les rôles d'agent et d'épicer). C'est contraire à la loi, argue M. Asselin. Métro obtient ainsi un passe-droit pour devenir brasseur sans l'être.»

Lakeport a obtenu en juin de la Régie des permis d'alcools du Québec un permis spécifique lui permettant de vendre des produits de marque privée (comme la Norois) dans la province. C'est en vertu de ce permis que Lakeport a pu conclure une entente de fournisseur avec Métro-Richelieu.

Lakeport a une entente similaire en Ontario avec la chaîne de marchés d'alimentation Loblaw pour la fabrication d'une bière maison vendue sous l'étiquette President Choice.

Gérald Tremblay, vice-président chez Métro-Richelieu, a refusé de commenter l'offensive menée par les brasseurs, expliquant que le dossier était présentement devant les tribunaux.

Téchniquement, les brasseurs veulent que le permis accordé à Lake-

port soit révoqué de manière permanente.

En juin, quelques jours après que Lakeport eut obtenu ce permis, les brasseries ont tenté vainement d'obtenir de la Cour supérieure une suspension temporaire de ce permis jusqu'à ce que une décision sur le fond soit prise. C'est à la fin du mois de septembre que la cause devrait être entendue par les tribunaux.

La nouvelle bière Norois, qui a un contenu en alcool de 4,9 %, doit se vendre à un prix compétitif, en-dessous du prix de la bière régulière. «Il appartiendra à chaque détaillant de déterminer le prix de la Norois en fonction de la concurrence présente dans son secteur», a expliqué Gérald Tremblay.

Dans les secteurs où la concurrence est particulièrement vive, la Norois pourra être vendue au prix minimum prévu par la loi, soit 16,90 \$ la caisse de 24 bouteilles.

Les dirigeants de Métro-Richelieu disent convaincus que le nouveau produit pourra se tailler une place importante auprès des consommateurs, en dépit d'une concurrence de plus en plus vive.

Le marché de la bière au Québec représente annuellement 60 millions de caisses de 24 bouteilles. Métro souhaite s'accaparer de 2 % de ce marché, soit un peu plus d'un million de caisses.

Gérald Tremblay fait aussi remarquer que Métro peut compter sur un large réseau de distribution rejoignant 2,5 millions de consommateurs.

Joint par la Presse Canadienne, la directrice des relations publiques chez Provigo, Marie Bernier, a fait savoir pour sa part que sa société n'était pas intéressée à imiter Métro. «Il y a présentement sur le marché suffisamment de choix de marques de bière. Je ne crois pas qu'on puisse ajouter quoi ce soit là-dessus», a-telle indiquée.

Chez Hudson et Deaudelin (IGA), la porte-parole de l'entreprise, Réjeanne Raymond, n'a pas voulu commenter, expliquant que les hauts dirigeants de l'entreprise participaient à un congrès à l'extérieur du Québec.

Au Québec, les emplois demeurent rares alors que l'assurance-chômage se fait chiche

L'ensemble du Canada, pourtant, a récupéré la majeure partie des siens

JEAN CHARTIER
 LE DEVOIR

Le Canada a récupéré la quasi-totalité des emplois perdus pendant la récession, 377 000 sur 415 000, tandis que le Québec n'a pas encore retrouvé la moitié des emplois disparus, à peine 65 000 des 134 000 emplois disparus de 1990 à 1992.

Pourtant, en mai, le nombre total des prestataires d'assurance-chômage a glissé, au Québec, à 300 590 personnes, selon les chiffres publiés hier par Statistique Canada, phénomène qui est survenu au moment où le nombre total des chômeurs se maintenait au niveau fort élevé de 428 000. Au moins 128 000 chômeurs ne recevaient donc pas d'assurance-chômage en mai, au Québec.

Et depuis le premier juillet, le resserrement des règlements sur l'assurance-chômage est très net pour les prestataires, ce qui se reflétera dans les chiffres publiés en septembre.

L'enquête sur la population active est menée de façon plus expéditive par Statistique Canada que les chiffres sur les prestataires. Ces chiffres sont déjà publiés pour le mois de juin; on sait déjà qu'il y avait 405 000 chômeurs au Québec en juin. La baisse n'a pas été marquée. Toutes ces statistiques sont désaisonnalisées.

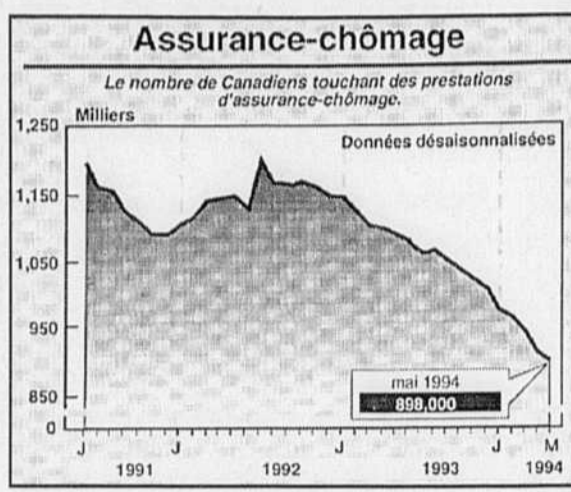
On découvre aussi à l'examen des chiffres détaillés que le nombre de personnes au travail n'a pratiquement pas varié entre mai et juin au Québec. On est en effet passé de 3 020 000 à 3

022 000 individus au travail durant cette période: on a fait un pas d'escargot...

L'analyste du marché du travail québécois à Statistique Canada, André Picard, souligne que la saisonnalité est un facteur important dans les statistiques de mai et novembre. Déjà, en un seul mois, d'avril à mai, le nombre de prestataires d'assurance-chômage a diminué de 312 620 à 300 590 personnes au Québec. Ce phénomène précède le fait que la situation de l'emploi n'a nullement connu un assainissement marqué au début de l'été.

En prenant du champ, on constate que le creux de l'emploi a été atteint en juillet 1992 avec une main-d'œuvre totale au niveau des 2 955 000 emplois, après le sommet atteint en avril 1990, deux ans plus tôt, avec 3 089 000 personnes au travail. Il y a donc eu 134 000 emplois perdus durant la récession au Québec.

En mai 1994, le niveau de l'emploi est remonté à 3 020 000 personnes. On n'a donc pas récupéré la moitié des emplois perdus durant la récession, en l'occurrence 65 000 emplois seulement depuis le creux de juillet 1992. Des chiffres qui ne suscitent pas l'enthousiasme. Pourtant, la valeur des prestations totales d'assurance-chômage au Québec a régressé de 412 millions à 337 millions de dollars de mai 1993 à mai 1994.



population active, selon Jean-Marc Lévesque, un analyste de Statistique Canada à Ottawa. Le sommet de l'emploi a été atteint au Canada en février 1990, avec 12 628 000 personnes au travail mais au moment du creux de la récession, en juillet 1992, cette donnée globale a régressé à 12 213 000 personnes au travail, ce qui représente une chute de 415 000 emplois.

Ce chiffre de la main-d'œuvre employée est remonté au niveau de 12 590 000 personnes, en mai 1994. Cela signifie que le Canada a récupéré globalement 377 000 emplois depuis deux ans. Il est probable qu'avec les chiffres de juillet, le Canada aura retrouvé la totalité des emplois perdus durant la récession, même si l'une des provinces, en l'occurrence le Québec, est largement en retard pour accomplir ce même exploit.

La totalité des prestations d'assurance-chômage au Canada a régressé de 1,232 milliard à 1,017 milliard de dollars de mai 1993 à mai 1994. Manifestement, le total des prestations versées à certaines provinces n'a pas baissé tandis que la situation de l'emploi s'améliorait grandement. La situation de l'emploi ne s'améliore guère au Québec tandis que les prestations d'assurance-chômage diminuent. C'est l'inverse qu'on peut constater dans d'autres provinces. En juillet, cette situation devrait même s'amplifier.

Unigesco poursuit sa descente aux enfers

GÉRARD BÉRUBÉ
 LE DEVOIR

Unigesco a poursuivi sa descente aux enfers, en enregistrant une perte de 36 millions de dollars celle-ci, au cours de son exercice financier de 1993. Dernier épisode d'une longue descente aux enfers, le holding moribond, jadis un des fleurons du Québec inc., se dit confiant de compléter la restructuration devant se traduire par sa transformation en une société exploitante dans le secteur de la quincaillerie.

Au cours de cette période de 12 mois terminée le 26 mars, les revenus globaux d'Unigesco, incluant les ventes des groupes Sodisco-Howden et Excelco, ont atteint 512,9 millions de dollars, en baisse de 1 %. La perte nette de l'exercice, après comptabilisation de charges inhabituelles de 36,8 millions \$ dont 35 millions \$ pour radiation d'achalandage, s'est chiffrée à 36 millions \$ (1,37 \$ par action) comparativement à 33,9 millions \$ (1,29 \$ l'action) l'année précédente.

En revanche, l'exercice 1994 s'est engagé sur une note plus positive. Comptabilisant, cette fois, le Groupe Excelco à titre d'activités abandonnées, le holding, limité alors aux seuls résultats de Sodisco-Howden, a affiché des revenus de 132,1 millions \$ et un bénéfice net de 4,5 millions \$ (17 cents par action), en hausse de

Les investisseurs craignent l'inflation aux États-Unis

Toutes les Bourses en baisse

SERGE TRUFFAUT
 LE DEVOIR

Les craintes exprimées par les investisseurs à l'égard de l'inflation ont imprimé des baisses sur toutes les places boursières nord-américaines en commençant par New York où l'indice Dow Jones a perdu près de 16 points. Le TSE 300 de Toronto a diminué de 15,89 points.

Le remue-ménage constaté hier sur les cotes boursières a débuté après l'annonce par les autorités américaines que les commandes de biens durables avaient augmenté de 1,6 %, soit un inventaire deux fois plus élevé que celui auquel s'attendaient les économistes des institutions américaines.

Cette nouvelle a eu pour effet de raviver d'autant plus le spectre de l'inflation que le secteur de la défense a terminé le mois de juin en affichant une baisse de 3 %. Autrement dit, l'activité économique attribuable au secteur privé a fonctionné à un rythme encore plus intense que ne le laisse entrevoir cette progression de 1,6 % des biens durables.

Qui plus est, les marchés s'attendent à une majoration des taux américains dans trois semaines, les investisseurs se sont empressés de modifier dans la matinée la composition de leurs portefeuilles. De sorte que le Dow Jones avait perdu quelques 18 points aux alentours de 12 h.

Dans ce contexte, les obligations à long terme, notamment les dix ans, ont perdu des plumes, environ d'un

demi-point. Cette dégradation est attribuable, elle également, au fait que l'économie américaine fonctionnant à plein régime, il est de plus en plus évident que l'inflation prépare son retour.

Si les taux américains, comme on s'y attend, sont majorés dans trois semaines, le 17 août pour être précis, alors les produits libellés en dollars canadiens y feront écho. Bref, les taux canadiens seront eux aussi augmentés. Et ce, «même si les indicateurs de base, de souligner M. Benoît Durocher, économiste à la Banque Royale, demeurent bons voire contraire à une hausse des taux d'intérêt.»

Ici, et contrairement aux États-Unis, l'économie étant loin de fonctionner à plein régime, il faudra encore quelque trimestre avant que l'inflation n'imprime son influence sur le cours de l'économie. Au mois de juin, de préciser M. Durocher, l'inflation au Canada était pratiquement à zéro. Pour les six premiers mois de la présente année, l'inflation s'est maintenue à 0,3 %.

Mais voilà, comme on se doit de continuellement proposer une prime aux investisseurs étrangers afin que les produits libellés au Canada restent concurrentiels, il faut absolument maintenir un écart appréciable avec les bons américains.

Or il se trouve qu'au cours des dernières semaines, la Banque du Canada a retréci progressivement la distance de sorte qu'actuellement l'écart est de 120 points contre 200 il y a quelques semaines.

Et depuis le premier juillet, il faut au minimum 12 semaines d'emploi assurant pour toucher l'assurance-chômage; seuls les individus résidant dans les régions à chômage élevé sont également susceptibles d'obtenir 50 semaines d'assurance-chômage. On peut s'attendre à ce que la valeur totale des prestations régresse à nouveau au Québec de manière importante avant que le niveau d'emploi pré-récessionnaire soit atteint.

Au Canada, les chiffres ne sont pas aussi mauvais qu'au Québec, loin de là. Le nombre des prestataires d'assurance-chômage a régressé en mai à 898 000, un recul de 2,5 % en un mois. Globalement, le nombre total des chômeurs en données désaisonnalisées est estimé à 1 511 000 au Canada.

C'est ce que révèle l'enquête sur la

EN BREF

BÉNÉFICE DE 81 MILLIONS POUR NORANDA

Toronto (PC) — Noranda a enregistré un bénéfice net de 81 millions \$ ou 35 cents l'action au deuxième trimestre de 1994, comparativement à un bénéfice net de 1 million \$ ou 7 cents l'action en 1993. Le bénéfice enregistré au titre du trimestre en question comprend des gains nets d'un montant de 21 millions \$ constitués d'investissements et de ventes d'éléments d'actif. Pour le premier semestre de 1994, Noranda a enregistré un bénéfice de 125 millions \$, soit 53 cents l'action, contre une perte de 30 millions \$ ou 32 cents l'action en 1993.

MINE D'OR CONVOITÉE

Toronto (PC) — Minerais Lac, cible de deux OPA non sollicitées, affiche de bien meilleurs résultats au second trimestre terminé le 30 juin, grâce notamment à ses activités au Chili et à des coûts de production réduits. La minière torontoise a enregistré pour le trimestre un bénéfice net de 5,4 millions \$, comparativement à une perte nette de 806 000 \$ pour la même période l'an dernier. Ces résultats portent le bénéfice net pour le semestre à 9,3 millions \$ comparativement à une perte nette de 164 000 \$ l'an dernier.

«Ces résultats démontrent que Lac progresse de façon constante pour offrir aux actionnaires une action de valeur via une réduction des coûts, une amélioration des recettes et une augmentation du bénéfice», a indiqué James Pitblado, président et chef intérimaire de la direction de Lac. La minière annonce cependant qu'elle doit affecter «des sommes importantes» pour évaluer et répondre aux OPA non-sollicitées, sommes qui se reflèteront dans son bénéfice et ses recettes au deuxième semestre de cette année. La géante américaine American Barrick Resources et la petite minière Royal Oak, de Colombie-Britannique, ont toutes les deux présenté une OPA d'environ 2 milliards \$ aux actionnaires de Minerais Lac.

SPRINT DANS L'EST

Sprint Canada a effectué une percée dans les provinces atlantiques en complétant, hier, l'acquisition des activités d'interurbain d'Airway Broadcasting Co., le plus important revendeur de communications interurbaines dans le Canada Atlantique. Avec cet achat, Sprint Canada ajoutera 2000 entreprises et consommateurs à sa liste de clients. Sprint Canada se définit comme étant l'un des pionniers de la compétition sur le marché interurbain au Canada. Anciennement connue sous le nom de Call-Net Telecommunications, elle est une filiale en propriété exclusive de Call-Net Enterprises. L'an dernier, elle a conclu une alliance commerciale avec Sprint U.S., exploitant de services interurbains trisémestriels en importance aux États-Unis. Sprint U.S. est devenue un actionnaire minoritaire (25 %) dans Call-Net Enterprises.

Bénéfice de 200 millions pour le dernier trimestre

Un redressement pour BCE

CLAUDE TURCOTTE
 LE DEVOIR

BCE déclare pour le deuxième trimestre de 1994 un bénéfice net de 200 millions \$, soit 65 cents par action, en comparaison d'une perte de 544 millions \$ ou de 1,77 \$ par action pour la même période en 1993.

Il s'agit d'un virage très net, qui s'explique par le fait que la perte de 1993 incluait l'effet de charges spéciales de 624 millions \$ imputables à Northern Telecom, laquelle avait alors procédé à une importante restructuration impliquant des milliers de licenciements.

Le redressement se voit aussi très bien dans les résultats du semestre, puisque le bénéfice net est cette année de 427 millions \$ (1,38 \$ par action), par rapport à une perte de 316 millions \$ ou de 1,13 \$ par action l'an passé.

Par ailleurs, les revenus ont aug-

menté de 14 % au second trimestre pour atteindre 5,3 milliards \$; pour le premier semestre il y a une croissance de 10 % des revenus qui s'établissent à 10,3 milliards \$, comparativement à 9,4 milliards \$ à la fin des six premiers mois de 1993.

M. L.R. Wilson, président du Conseil et chef de la direction de BCE mentionne que l'amélioration des résultats reflète la reprise qui se poursuit chez Northern Telecom. «Par suite des effets de la concurrence dans le segment interurbain, dit-il, Bell Canada continue d'axer ses efforts sur des gains de productivité et des mesures de contrôle des dépenses en raison de la croissance moindre des revenus. Bell Canada a cependant accru ses dépenses au titre des ventes et du marketing pour faire face aux pressions de la concurrence.»

En fait, les revenus d'exploitation de Bell Canada au deuxième trimestre ont été de 2 milliards \$, en comparaison de 1,96 milliard \$ en

1993. Ses revenus sont demeurés stables en raison de l'érosion des parts demarché et de la concurrence au niveau des prix dans les services interurbains. Pour le semestre, Bell Canada enregistre des revenus d'exploitation de 4 milliards \$ cette année, par rapport à 3,9 milliards \$ en 1993.

Northern Telecom a au second trimestre un apport de 26 millions \$ au bénéfice net consolidé, ce qui contraste considérablement sur sa perte de 682 millions \$ au trimestre correspondant de 1993. Chez BCE, on souligne que les résultats de Northern correspondent aux attentes et reflètent une augmentation de 14 % des revenus, ainsi que l'amélioration des marges brutes. Pour le semestre, son apport au bénéfice est de 89 millions \$ en comparaison d'une perte de 635 millions \$ l'an passé.

Par ailleurs, BCE Mobile a connu un excellent trimestre grâce à la forte croissance de son secteur cellulaire. Son apport au bénéfice fut de 6 millions \$ au second trimestre par rapport à 3 millions \$ l'an passé. Pour le semestre, l'apport au bénéfice fut de 9 millions \$ cette année, comparativement à 1 million \$ en 1993.

Bell Canada International déclare un bénéfice de 11 millions \$ au deuxième trimestre, comme l'an passé. Pour la période de six mois, le bénéfice totalise 19 millions \$, en comparaison de 23 millions \$ en 1993.

Enfin, le groupe Annuaire voit son bénéfice baisser à 12 millions \$ au second trimestre, alors qu'il était de 18 millions \$ en 1993. Pour le semestre, les chiffres sont de 24 millions \$ cette année et de 34 millions \$ l'an passé. «Cela témoigne de la faiblesse persistante des revenus sur le marché canadien», constatent les dirigeants de BCE.

FORESTIERIE NORANDA INC.
 AVIS DE DÉCLARATION DE DIVIDENDE

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de 10 cents (0,10 \$) l'action en devise canadienne sur les actions ordinaires en circulation de la Société a été déclaré payable le 21 septembre 1994 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 1er septembre 1994 par les administrateurs de Forstierie Noranda inc.

Le Secrétaire
 T.G. Stinson
 TORONTO, Ontario
 Le 21 juillet 1994

Cogeco annonce un dividende

Cogeco Cable a annoncé le versement d'un dividende spécial de 65 cents l'action, payable le 31 août aux actionnaires inscrits au registre le 12 août.

Ce dividende, qui s'ajoute au dividende trimestriel régulier de 2,5 cent l'action, reflète la croissance de l'entreprise qui, au cours des neuf premiers mois de l'exercice se terminant le 31 août prochain, a dégagé un bénéfice net de 14,3 millions \$, contre 4,8 millions \$ un an plus tôt.

DEVICES ÉTRANGÈRES (EN DOLLARS CANADIENS)

Afrique du Sud (rand)	0,3959	Hong Kong (dollar)	0,1843
Allemagne (mark)	0,8769	Indonésie (rupiah)	0,000665
Australie (dollar)	1,0592	Italie (lire)	0,000904
Barbade (dollar)	0,7175	Jamaïque (dollar)	0,0483
Belgique (franc)	0,043796	Japon (yen)	0,01401
Bermudes (dollar)	1,3997	Mexique (nouveau peso)	0,4415
Brésil (cruzeiro)	1,5352	Pays-Bas (florin)	0,8054
Caribbes (dollar)	0,5309	Portugal (escudo)	0,00893
Chine (Renminbi)	0,1640	Royaume-Uni (livre)	2,1160
Espagne (peseta)	0,01106	Russie (rouble)	0,000679
États-Unis (dollar)	1,3800	Singapour (dollar)	0,9401
Europe (ECU)	1,6638	Suisse (franc)	1,0633
France (franc)	0,2565	Taiwan (dollar)	0,05236
Grèce (drachme)	0,006237	Venezuela (bolivar)	0,008138

SOURCE BANQUE DE MONTRÉAL

ÉCONOMIE

Liberté surveillée pour trois ans

La Commission européenne pose des conditions draconiennes au sauvetage d'Air France

Paris pourra ajouter 4 milliards \$ au capital du transporteur

YVES CLARISSE
REUTER



PHOTO ARCHIVES

En échange de l'apport en capital, la compagnie doit appliquer à la lettre son plan de restructuration, qui mêle suppressions de postes et augmentation de la productivité.

Elle ne pourra acquérir de nouvelles participations dans d'autres compagnies aériennes ni pratiquer en Europe occidentale des «prix d'appel» inférieurs à ceux de ses concurrents.

Enfin, la compagnie française devra se débarrasser de tout ce qui ne constitue pas son «noyau dur» aérien, comme la chaîne d'hôtels Mériadien, et sera privée de son quasi-monopole à Orly, qui sera ouvert comme prévu à la concurrence.

Seuls les commissaires européens au Commerce extérieur, Leon Brittan, et à l'Économie, Henning Christophersen, n'ont pas été convaincus par l'argumentation de Marcelino Oreja et ont voté contre le feu vert mais la majorité lui était acquise.

Le commissaire espagnol a basé son dossier sur le double engagement français d'assainir Air France et de la privatiser. «Je suis convaincu qu'Air France va procéder à une restructuration authentique», a déclaré Marcelino Oreja tout en défendant la ferocité des conditions posées «pour éviter tout risque de distorsion de la concurrence».

Même s'il a rappelé que la Commission n'avait «pas de préférence pour le public ou le privé», ses conseillers reconnaissent que la promesse de privatiser a été déterminante.

«Le gouvernement français n'a plus envie de mettre de l'argent dans Air France et veut privatiser», estime l'un d'eux. Pour la Commission, il s'agit de la «dernière aide» que recevra Air France, en tous cas pendant sa restructuration. «On ne peut pas dire que dans les 100 prochaines années, il n'y aura pas d'aide», a toutefois conclu le commissaire.

Une politique prudente en matière d'aides d'Etat

JEAN-LOUIS DOUBLET
AGENCE FRANCE PRESSE

Bruxelles — La Commission européenne a choisi une politique prudente en acceptant tous les dossiers d'aides d'Etat aux compagnies aériennes qui lui ont été soumis mais a fixé des règles strictes pour garantir la concurrence avant la libéralisation du ciel européen.

Avec l'acceptation hier de la recapitalisation par l'Etat français de 20 milliards de FF (4 milliards \$ US) de la compagnie nationale Air France et du plan d'assainissement de la compagnie nationale grecque Olympic Airways, qui prévoit des aides publiques, la Commission a bouclé les deux derniers dossiers qui lui étaient soumis pour ce secteur.

Si d'autres compagnies, comme l'espagnole Iberia et l'italienne Alitalia, pourraient également présenter prochainement des demandes d'aides publiques, aucun dossier n'a encore été soumis à la Commission, a précisé hier le Commissaire européen aux Transports Marcelino Oreja.

Avant Air France et Olympic Airways, Aer Lingus (Irlande) et TAP (Portugal), ont vu leurs demandes de fonds publics acceptés ces six derniers mois par la Commission. Celle-ci doit étudier tous les cas d'aides d'Etat aux entreprises pour vérifier s'ils sont conformes aux dispositions des traités européens et ne provoquent pas de distorsions de concurrence entre les pays de l'Union européenne.

L'ouverture à la concurrence de l'espace aérien de l'Union est prévue pour le 1^{er} avril 1997. Pour l'instant, des grandes compagnies aériennes européennes, seule la britannique British Airways est entièrement détenue par des capitaux privés.

British Airways, estimant que les aides publiques donnent aux compagnies nationales un avantage par rapport à leurs concurrents privés, a annoncé hier son intention de déposer plainte devant la Cour européenne de Justice après la décision de la Commission sur Air France.

«L'important pour le consommateur reste la libéralisation du transport aérien», a souligné Marcelino Oreja devant la presse. Il a rappelé qu'il n'appartenait pas à l'Union européenne d'exprimer une préférence entre la privatisation des compagnies aériennes ou leur maintien sous statut public et qu'il ne fallait pas «saturniser» les aides publiques, celles-ci étant prévues par les traités européens.

Plutôt que de les bannir, comme le demande British Airways, la Commission préfère assortir son autorisation de conditions très strictes concernant la réduction de la flotte, la limitation des capacités, l'interdiction de s'engager dans une guerre des prix sur les lignes européennes et l'application stricte des plans de restructuration soumis à la Commission. Et dans tous les cas étudiés, la Commission a souligné que les aides accordées devaient être les dernières pendant la durée des plans de restructuration qui lui ont été soumis.

Bruxelles doit présenter en octobre ou novembre une version révisée du code de 1984 sur l'attribution des aides d'Etat et Marcelino Oreja a indiqué que les cas Aer Lingus, TAP, Air France et Olympic Airways préféraient sa politique en la matière. S'appuyant sur le rapport du Comité des Sages sur l'aviation civile présenté en janvier, la Commission entend aussi privilégier l'instauration d'un environnement plus concurrentiel.

Ouverture des aéroports à la concurrence, comme dans le cas récents d'Orly en France, harmonisation du contrôle aérien, meilleure gestion du trafic, fin des monopoles pour les services d'assistance au sol, sont autant d'objectifs pour offrir aux compagnies aériennes européennes les moyens de concurrencer les transporteurs américains. Car ceux-ci frappent à la porte de l'Europe et ont déjà conclu des accords dits «ciels ouverts» avec des compagnies européennes comme KLM (majoritairement privée) qui leur offrent l'accès aux lignes européennes.

Le secrétaire d'Etat américain aux Transports, Federico Pena, a fait part hier de l'opposition des Etats-Unis aux aides publiques européennes qui sont, selon lui, «déloyales pour les transporteurs privés qui n'ont pas la possibilité de puiser dans les caisses de l'Etat».

Ventes sans précédent pour Ford

Avec des bénéfices trimestriels de 70 millions \$, on peut ranger «son stylo rouge»

Toronto (PC) — Ford Canada a réussi à contrôler son dérapage financier en annonçant hier la plus importante hausse de ventes trimestrielles de son histoire et un bond quintuple de ses bénéfices par rapport à la même période l'année dernière.

Les bénéfices pour les trois mois terminés le 30 juin sont en effet passés à 70 millions \$ par rapport à 14 millions \$ pour la même période en 1993. Et les ventes consolidées sont montées en flèche pour atteindre 6 milliards \$ au cours du deuxième trimestre de 1994 par rapport à 4,6 milliards \$ un an auparavant.

Ford Canada n'a pas affiché de gains depuis 1989, perdant par contre 900 millions \$ au cours des quatre années précédentes et enregistrant une perte de 95 millions \$ au cours du premier trimestre de 1994. «On se sent beaucoup mieux», a déclaré le président Mark Hutchins au cours d'une interview. «J'ai rangé le stylo rouge.»

Les pertes subies au cours des dernières années ont été imputées en partie à l'économie et à la faiblesse du dollar canadien, qui a rendu plus onéreuse l'importation de pièces des Etats-Unis. Ensuite il y a eu la longue fermeture de l'usine d'Oakville, en Ontario, qui a été rééquipée pour lui permettre de produire la minifourgonnette Windstar, ainsi qu'une série d'autres investissements dans diverses usines. «Nous avons investi 3 milliards \$ au cours des trois ou quatre dernières années et je crois que c'est finalement en train de rapporter», a ajouté M. Hutchins.

La Windstar a acquis 5 % du marché de la minifourgonnette après quelques mois de production, ce qui, a souligné M. Hutchins, a fait grimper les ventes chez les concessionnaires canadiens.

Les résultats positifs ont été répétés par la maison mère américaine, Ford Motor Co., qui a aussi déclaré des bénéfices records de 1,71 milliard \$ US pour le deuxième trimestre, ce qui représente une augmentation de 121 % par rapport à la même période il y a un an.

Bruxelles — La Commission européenne a posé hier des conditions draconiennes au sauvetage financier d'Air France, dont le développement et l'autonomie seront sévèrement limités pendant trois années de restructuration.

Après une bataille homérique où les pressions en sens contraire des gouvernements britannique et français ont mis les nerfs de ses experts à rude épreuve, l'exécutif européen a autorisé Paris à apporter 20 milliards de FF (4 milliards \$ US) au capital de sa compagnie aérienne nationale en proie aux difficultés.

Mais les conditions posées à l'acceptation du plan de restructuration sont telles que le commissaire européen chargé du dossier, Marcelino Oreja, a cru pouvoir balayer d'un revers de la main la menace de British Airways de contester son feu vert devant la Cour de justice de l'Union européenne.

«Je suis certain de ce que pourrait être un arrêt de la Cour», a-t-il dit en soulignant que les conditions retenues dans le cas d'Air France serviraient d'étalon pour l'avenir. «Ce sont des éléments qui vont servir de référence pour les décisions à venir» en matière d'aides d'Etat, a-t-il ajouté.

Un haut fonctionnaire de la Commission, peu suspect de complaisance envers Air France ou d'opposition à British Airways, qui enrage de voir ses concurrents européens obtenir des aides publiques, a abondé dans le même sens. «Ce sont des conditions draconiennes et innovatives que British Airways n'a pas eu à supporter lors de sa propre restructuration», au début des années 1980, a-t-il expliqué.

Pendant les trois années que durera sa cure d'amaigrissement avant privatisation, le développement et l'autonomie d'Air France seront en effet extrêmement réduites. En échange de l'apport en capital en trois tranches étalées de 1994 à 1996, la compagnie devra appliquer à la lettre son plan de restructuration, qui mêle suppressions de postes et augmentation de la productivité.

Le respect de cet engagement sera assuré par des consultants indépendants, qui vont étudier à la loupe toute décision et assurer une étanchéité totale entre Air France et sa filiale Air Inter.

Air France ne pourra ni acheter de nouveaux avions, ni, du moins en Europe occidentale, accroître le nombre de ses lignes ou augmenter son offre au-delà du niveau atteint en 1993, sauf si le marché poursuit son redressement, auquel cas la compagnie française devra de toute manière laisser la part du lion de cet accroissement éventuel à ses concurrents.

On reconnaît à la Commission que la promesse de privatiser a été déterminante

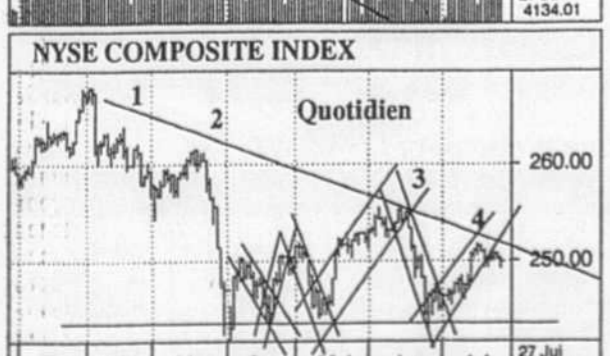
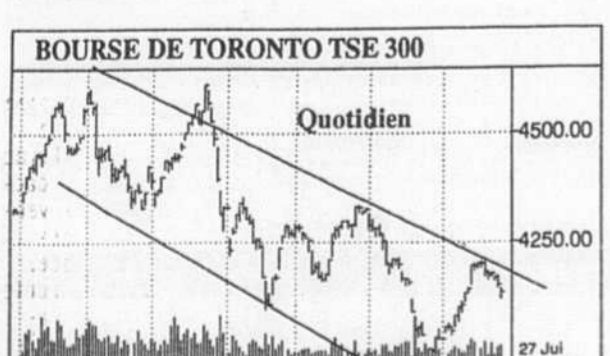
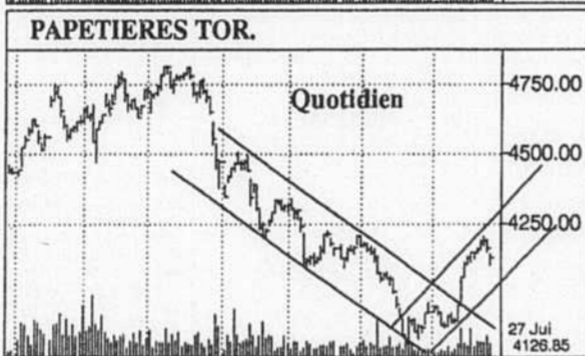
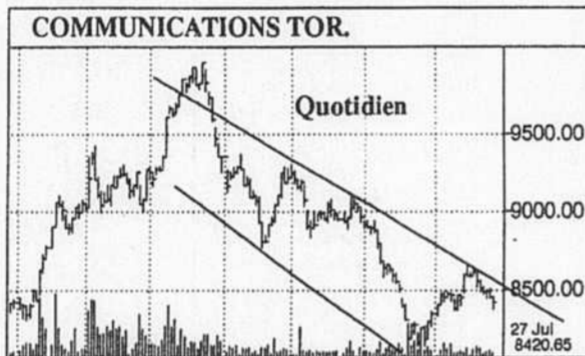
COUP D'OEIL BOURSIER

Retour confirmé à la tendance baissière

MICHEL CARIGNAN
COLLABORATION SPÉCIALE

New York, l'indice moyen de tous les titres (NYA) présente la formation d'un quatrième sommet négatif. Il ne manque que quelques points pour confirmer un retour au marché baissier.

A Toronto, c'est déjà chose faite. Le mouvement baissier général vient confirmer le retour de tous les secteurs à leur tendance baissière. J'ai démontré la formation du présent mouvement depuis plusieurs jours et donné une alerte hier au moment où trois secteurs importants chutaient et où les autres étaient prêts à suivre. Le phénomène s'est produit. Les trois premiers à chuter ont continué encore plus fortement à la baisse et la plupart des autres ont suivi le mouvement. Les secteurs comme les communications qui n'avaient pas brisé leur tendance baissière poursuivent simplement cette dernière. Même les secteurs qui avaient dernièrement bien performé, cèdent maintenant sous la pression plus précisément des forestières, les minières et les industriels. Seuls les aurifères résistent par une légère hausse. L'indice du secteur est sous sa tendance baissière mais il suffirait d'un élan positif accompagné de forts volumes sur la plupart des aurifères pour donner un signal technique à risque minimum pour l'ouverture d'une position. Pour le reste, demeurons pénard. Il semble que dans l'ensemble, les professionnels qui supportent les titres les plus importants, ont décidé de laisser entrer un peu d'eau dans le bateau devant trop de pression à la baisse. Il est couteux d'acheter tout ce qui passe lorsqu'il y a trop de vendeurs. Prochain arrêt probable du TSE 300: 4,000 points.



	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE MONTRÉAL				
XXM:Indice du marché	1705	1936.11	-14.51	-0.7
XCB:Bancaire	578	2233.39	-23.29	-1.0
XCO:Hydrocarbures	288	1478.25	-8.02	-0.5
XCM:Mines et métaux	835	2623.14	-11.65	-0.4
XCF:Produits forestiers	121	2520.75	-10.86	-0.4
XCI:Bien d'Équipement	424	1850.48	-13.12	-0.7
XCU:Services publics	176	1909.50	-16.03	-0.8
BOURSE DE TORONTO				
TSE 300	33668	4134.01	-15.89	-0.4
TSE 35	14107	211.62	-0.96	-0.5
Institutions financières	3430	2903.42	-19.11	-0.7
Mines et métaux	1605	3780.10	-51.31	-1.3
Pétrolières	3168	4654.43	-7.61	-0.2
Industrielles	6384	2639.27	-9.61	-0.4
Aurifères	5438	9604.95	+93.87	1.0
Pâtes et papiers	1243	4126.85	-32.64	-0.8
Consommation	945	6445.12	-16.01	-0.2
Immobilières	5888	2533.98	+33.37	1.3
Transport	805	4405.67	-50.71	-1.1
Pipelines	918	3741.14	-13.07	-0.3
Services publics	1223	3386.41	-27.34	-0.8
Communications	739	8420.65	-33.73	-0.4
Ventes au détail	1397	3593.56	-14.83	-0.4
Sociétés de gestion	477	4752.96	-38.89	-0.8

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE VANCOUVER				
Indice général	20470	923.44	+5.35	0.6
MARCHÉ AMÉRICAIN				
30 Industrielles	22477	3720.47	-15.21	-0.4
20 Transports	3883	1581.28	-17.25	-1.1
15 Services publics	3094	182.77	+0.06	0.0
65 Dow Jones Composé	29454	1288.35	-7.37	-0.6
Composite NYSE	*	249.84	-0.40	-0.2
Indice AMEX	*	380.47	-0.24	-0.1
S&P 500	*	452.57	-0.79	-0.2
NASDAQ	*	712.13	-3.53	-0.5

	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
LES PLUS ACTIFS DE TORONTO						
MARKBOROUGH	3587	2.30	2.20	2.30	-0.05	-2.1
BRAMALEA LTD	2224	0.28	0.22	0.25	+0.03	13.6
NOVA CP	1960	11.63	11.25	11.63	+0.13	1.1
LAC MINERALS LTD	1443	14.50	14.25	14.38	+0.13	0.9
METHANEX CP	1293	19.38	19.00	19.25	-0.13	-0.7
EMTECH LTD UTS UN	1222	1.80	1.45	1.50	-0.10	-6.3
PETROMET RES LTD	1168	8.38	7.88	8.38	-	-
METHANEX CP R	1123	12.75	12.50	12.75	-0.13	-1.0
ABER RES LTD	1079	13.13	11.75	13.00	+1.25	10.6
TECK CP B	1004	22.38	22.13	22.25	-	-

	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL						
MARKBOROUGH	682	2.30	2.20	2.20	-0.15	-6.4
INCO LTD	291	38.00	37.13	37.38	-0.88	-2.3
BAKERTALC INC	285	0.40	0.38	0.38	-0.04	-9.5
ALCAN ALUM LTD	261	33.38	32.75	32.88	-0.83	-1.9
NOVA CP	257	11.50	11.25	11.50	-	-
LEROUX ACIER B	220	4.75	4.75	4.75	-	-
CRESTAR ENERGY	177	17.75	17.75	17.75	-0.13	-0.7
BANK OF MONTREAL	164	23.25	22.88	23.00	-0.13	-0.6
LOEWEN GRP	164	33.50	33.50	33.50	-0.13	-0.4
AIR CANADA	149	6.38	6.25	6.25	-	-

MONTRÉAL						
LES PLUS FORTES VARIATIONS EN %						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
AURIGNOR EXPL	15	0.10	0.10	0.10	+0.05	100.0
KNOWLEDGE HOUSE	5	0.22	0.22	0.22	+0.05	29.4
TIMMICO LTD	5	0.75	0.75	0.75	-0.25	-25.0
CONS. OASIS RES	10	0.20	0.20	0.20	-0.05	-20.0
MESSEGUAY LES	19	0.06	0.06	0.06	+0.01	20.0
WISE STORES INC A	56	0.85	0.53	0.53	-0.12	-18.5
SEG EXPL INC	7	0.29	0.29	0.29	+0.04	16.0
SCOTTS C	8	1.13	1.13	1.13	+1.38	17.8
NEW GOLDCORE	2	0.75	0.75	0.75	-0.15	-18.7
EXPLOR MINE DU	2	0.25	0.25	0.25	+0.04	19.0

TORONTO						
LES PLUS FORTES VARIATIONS EN \$						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
POTASH CP OF WT	24	24.00	23.50	24.00	+2.50	11.8
CANWEST GLOBAL	30	30.50	30.50	30.50	-2.50	-7.6
LAFARGE CDA E PR	27	27.50	27.50	27.50	-1.50	-5.2
SCOTTS C	8	1.13	1.13	1.13	+1.38	17.8
FIRST CALGARY A	291	38.00	37.13	37.38	-0.88	-2.3
COTT CP	11	17.38	16.75	16.88	-0.75	-4.3
PREMOR INC	23	13.50	13.25	13.25	-0.75	-5.4
ALCAN ALUM LTD	261	33.38	32.75	32.88	-0.63	-1.9
CAMECO CP	2	23.75	23.38	23.38	-0.63	-2.7
MACMILLAN R	1	7.50	7.50	7.50	-0.83	-7.7

TORONTO						
LES PLUS FORTES VARIATIONS EN %						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
LATERAL VECTOR WT	38	0.25	0.17	0.25	+0.10	66.7
REVENUE WT	21	0.10	0.09	0.09	-0.09	-50.0
INTL DUNRAINE A	4	0.35	0.25	0.25	-0.20	-44.4
DMR GROUP INC WT	10	0.12	0.10	0.10	-0.05	-33.3
INTL DUNRAINE B	4	0.22	0.15	0.15	-0.07	-31.8
FIRST CALGARY A	17	0.09	0.06	0.06	-0.03	-33.3
AUREX RES CP WT	82	0.18	0.15	0.15	-0.05	-25.0
WESTAR GROUP LTD	778	0.14	0.11	0.14	+0.03	27.3
BLACK SWAN GOLD	202	0.27	0.21	0.21	-0.06	-22.2
STARFIN MNG INC	24	1.35	1.20	1.35	+0.24	21.6

TORONTO						
LES PLUS FORTES VARIATIONS EN \$						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
SPECTRAL	241	20.50	19.00	19.00	-2.00	-9.5
FAIRFAX FIN	4	54.00	54.00	54.00	-2.00	-3.6
LOBLAW COS C PR	1	33.83	32.00	33.83		

SPORTS

Internationaux de tennis de Canada à Toronto

En simple, fini les Canadiens...

Todd Martin, Petr Korda et Aaron Krickstein sont également évacués au deuxième tour

Toronto (PC) — Il n'y a plus aucun Canadien dans le volet du simple des Internationaux de tennis Players qui se déroulent à Toronto.

Le Torontois Daniel Nestor, le dernier des six Canadiens en lice, a plié en deux sets de 6-4 et 7-5 face à l' Australien Jason Stoltenberg.

Dans les autres matches présentés en journée, l'Espagnol Sergi Bruguera, le favori du tournoi, a accédé à la troisième ronde, mais une blessure à la jambe a forcé le retrait du deuxième favori, l'Américain Todd Martin.

De plus, les cinquième et 13^e favoris, Petr Korda et Aaron Krickstein, ont été éliminés.

Nestor avait accédé au deuxième tour en causant une surprise de taille en disposant de la 10^e tête de série Alexander Volkov, de Russie. Hier, face à Stoltenberg, il a connu moins de veine en fautant au service et en ratant plusieurs volées.

«Je suis désolé d'avoir laissé tomber les partisans d'ici», a commenté Nestor avant de préciser: «Dans le fond, je ne pense pas que j'ai déçu les amateurs... J'ai donné tout ce que j'avais. C'aurait quand même été spécial d'accéder au troisième tour.»

En parlant de Nestor, Stoltenberg a été très honnête dans ses propos: «J'ai été extrêmement chanceux de gagner. Il a commis deux doubles-fautes sur des points de bris et il m'a littéralement donné la partie.

«Je ne peux pas dire que j'ai disputé un grand match. Je n'ai pas réussi de points extraordinaires ou encore déposé des volées à ses pieds. Il a raté quelques coups et ça m'a permis de m'en tirer avec la victoire.»

Le public canadien peut toujours se réjouir avec la compétition en double. Hier, Albert Chang, de Calgary, et Brian Gyetko, de Welland (Ont.), ont disposé du Tchèque David Rikl et de l'Américain Bryan Shelton 7-6 (7-3), 3-6 et 6-3.

Nestor et son partenaire américain Alex O'Brien ont également gagné, battant les Américains, et huitièmes favoris, Michael Bauer et Scott Melville en deux sets de 7-6 (7-3) et 6-3.

Malheureusement, le Québécois Jocelyn Robichaud, de Joliette, et son partenaire Bobby Kovacek, de Tecumseh (Ont.), ont subi la défaite en sets consécutifs de 6-3 face à Byron Black, du Zimbabwe, et Jonathan Stark, des Etats-Unis.

Dans un autre match de simple, Ivan Lendl, le 12^e favori, n'a fait qu'une bouchée de l'Australien Wally Masur qu'il a vaincu 6-0 et 6-0.

«Quand on concède une partie, on peut moins facilement narguer son rival après le match», a badiné Lendl qui, à 34 ans, est le joueur le plus âgé du tournoi. «Je commençais à fatiguer à 5-0 et j'avais hâte d'en finir.»

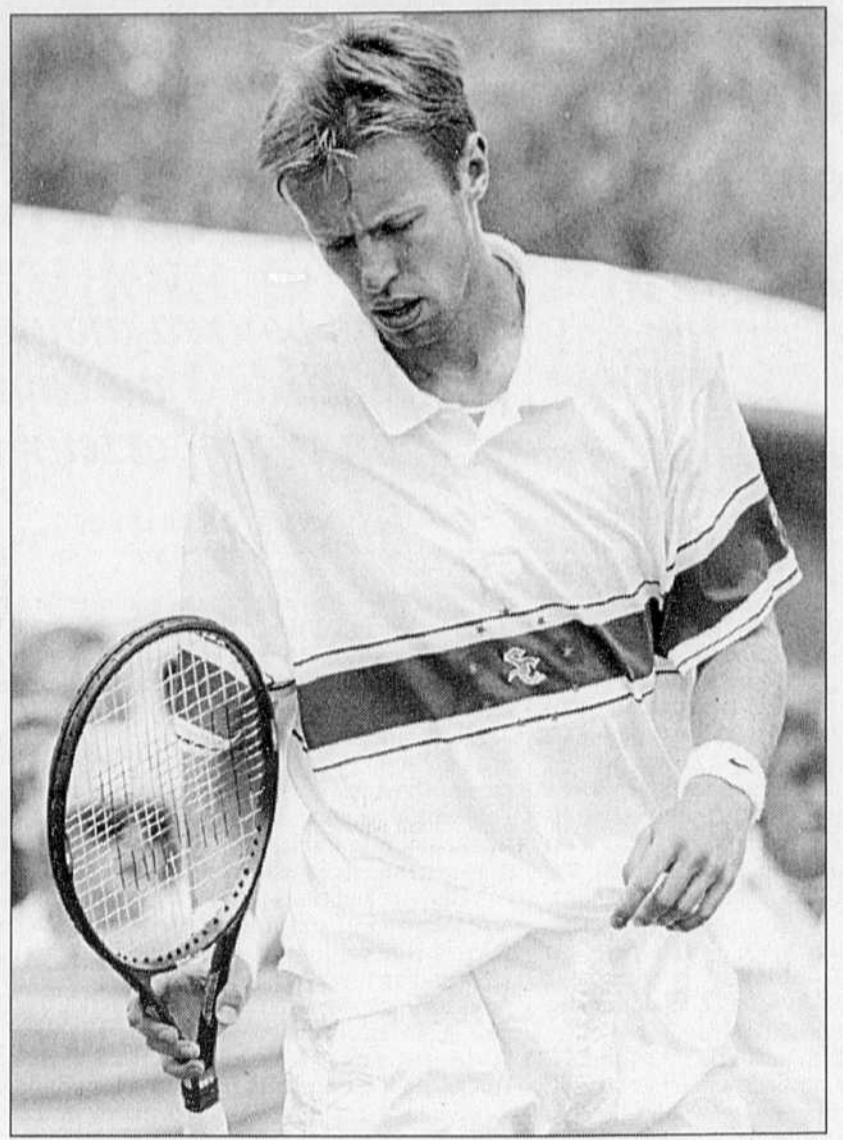
Quant à Bruguera, le champion en titre des Internationaux de France, il a mis moins d'une heure à disposer de l'Américain Jim Grabb en sets consécutifs de 6-4 et 6-2.

«J'aime bien participer à différents tournois pour me familiariser avec les surfaces, a dit Bruguera qui foulait les courts canadiens pour la première fois. Je me sens plus en confiance quand je connais le terrain. Et puis j'ai besoin d'expérience sur les surfaces dures.»

Quant à Martin, il a dû déclarer forfait même s'il possédait l'avance sur l'Israélien Amos Mansdorf.

Korda de son côté a plié devant le Suédois Thomas Enqvist 6-4, 6-3 et l'Américain Chuck Adams a eu raison de son compatriote Krickstein 6-4, 6-4.

Enfin, le quatrième favori, l'Américain Jim Courier a disposé du Vénézuélien Nicolas Pereira 7-6 (7-3) et 6-4.



Le Canadien Daniel Nestor, le dernier en lice à Toronto: éliminé.

TÉL.: 985-3344 AVIS PUBLICS FAX: 985-3340

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

- 1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE NO. 500-02-008593-944, C.S.S.T., Saisissant, -vs- 170710 CANADA INC. (BISTRO MEDITERRANÉEN), Saisi, La 10 août 1994, à 12h00, A LA PLACE D'AFFAIRES DU SAISI, au 3857, RUE ST-DENIS, en la ville de MONTRÉAL, district judiciaire de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du saisi, saisis en cette cause, consistant en: Véhicule GMC Vantra jaune; Frigidaires à bière 3 portes; distributeur à bière en fut; cafetière Bunn double; 2 comptoirs à salade et acc.; machine à glace; machine à café expresso Faema; 2 frigidaire 2 portes; laveuse Hobart et acc.; Friteuse MKE, Etc... Conditions: ARGENT COMPTANT, Montréal, le 25 juillet 1994, MARTIN BOISSE, H.J. District de Montréal, ETUDE VALADE ET ASSOCIES, 987-7683.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, NO. 705-02-000174-946. REAL HUOT, Partie demanderesse, -vs- LES CONSTRUCTIONS BOULET MORNEAU INC., Partie défenderesse. AVIS LEGAL. Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice: EN VERTU D'UN BREF D'EXECUTION. Le 15 août 1994, à 10h00, au no 566, U. CREPEAU, à MASCOUCHÉ. Les dits biens consistent en: 1 Camion Ford Econoline 350, diesel 1988. Lesquels effets seront vendus par ARGENT COMPTANT OU CHEQUE VISE au plus offrant et dernier enchérisseur. DANY GRAND MAISON, Huissier du District de Joliette, BELANGER & ASS, HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3Z9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235, Joliette ce 25 juillet 1994.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPERIEURE, NO. 500-05-016746-933. LOCATION FORTIER INC., Partie demanderesse, -vs- GUY NADEAU, Partie défenderesse. Le 9 août 1994 à 10h00, au 215, rue St-Jacques, COTEAUX, ST-MATHEU DE BÉLOËIL, CQ, district de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de: GUY NADEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 Banc de scie King no. 22722 et acc.; 1 tracteur Honda rouge HT-3313 avec souffleur Suzuki et noir et acc.; 1 motocross Suzuki moteur C106-11824 et acc.; 1 hors bord Mercury noir et acc.; 1 ram set Hill dans coffre rouge et acc.; 1 télévision Sony Trinitron 20" noir et acc.; 1 vidéo VHS Hitachi F-361 noir et acc. Et divers autres item. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE. Information: GUY GAUCHER, Huissier du district de Longueuil, (514)465-4650. GAUCHER, HUISSIERS, 558, Notre-Dame, bureau 102, Saint-Lambert, Québec, J4P 2K7.

Il est ordonné à la partie intimée ÉCOLE DE CONDUITE CONTRÔLÉ INC. de comparaître dans un délai de trente (30) jours. Des copies de requêtes ont été laissées au greffe de cette Cour à votre intention au 181 boul. Hymus, 3e étage, Pointe-Claire. Dossiers: 520-32-000659-946 Zhen Yang, Ying Yang et Yu Qing Yang; 520-32-000694-943 Xiao P. Feng, Juan Li; 520-32-000708-941 Denise Ghazir; 520-32-000735-944 Stanley G. Kasberuk; 520-32-000736-942 Wai Fun Hong; 520-32-000737-940 Vinh Ha; 520-32-000755-942 Sylvie Courval; 520-32-000767-947 Chui Chu Chan; 520-32-000768-945 Barry Solfer; 520-32-000783-944 Vasanthi Gowri; 520-32-000785-949 Suzanne C. Lafrance; 520-32-000787-945 Monique et Patrick Guay; 520-32-000802-942 Ming Szeto; 520-32-000823-948 Gisèle C. Garceau; 520-32-000827-949 Chui Min Tsai; 520-32-000830-943 Kimberley Weekes; 520-32-000829-944 Myllyn Trebles

Pointe-Claire, le 21 juillet 1994 Céline Benoit Greffier-adjoint, Cour du Québec

MOTS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

- HORIZONTELEMENT
1- Qui concerne un os du crâne.
2- Qui renferme de l'uranium.
3- Mouvement en rond du cheval.
4- Ombellifère aquatique.
5- Fit des vers.
6- Construction.
7- Unité de mesure de fréquence.
8- Manchon d'une poignée.
9- Coquillard.
10- Anion.
11- Entrelaç.
12- Radon.

VERTICALEMENT
1- Ustensiles de cuisine.
2- Supposer.
3- Duplicatlon
4- Avotine
5- Ennuil
6- Nettete
7- Geel
8- Titrax
9- Brea
10- Raiton
11- Bercit
12- Renne
13- Assure

00194-924, JACOUES PTOLEMY & AL., Partie demanderesse, -vs- ROBERT LATREILLE, Partie défenderesse. Le 9 août 1994, à 12h00, au 4800, BOIS FRANCO, app. 16, ST-LAURENT, CQ, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ROBERT LATREILLE, saisis en cette cause, consistant en: 1 Automobile de marque Fiero de couleur blanche no. série: 1G2AM37R9EP229701. Condition: ARGENT COMPTANT, St-Eustache, le 26 juillet 1994. DENIS ROPEL, huissier de justice, 334 Du Gaiet, St-Eustache, Québec, J7P 4W7. Tél: 623-8332.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE NO. 500-02-016892-929, CAISSE POPULAIRE DES SOURCES, Partie demanderesse, -vs- ALBERT BEASSE, Partie défenderesse. Le 9 août 1994, à 10h00, au 4800, BOIS FRANCO, app. 16, ST-LAURENT, CQ, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ALBERT BEASSE, saisis en cette cause, consistant en: 1 Coffre d'outils en métal rouge de marque, les biens et effets de: 1 ordinateur et moniteur de marque Crystal; 1 roulotte en aluminium extérieur brun & blanc avec 12 tentures. Et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT OU CHEQUE VISE. Information: FRANK ALBERTSON, huissier du district de Montréal, 514-278-2414, Fax: 278-9667, ALBERTSON & ASSOCIES, HUISSIERS, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montréal, P.Q., J2S 3E2.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DES PETITES CRÉANCES DE REPENTIGNY, NO. 730-32-000578-925, MONIQUE LESIÈRE, Partie demanderesse, -vs- YVON BEAULIEU, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 8 août 1994, à 13h00, au: 308, LOUVAÏN, ST-EUSTACHE, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de YVON BEAULIEU, saisis en cette cause, soit: Auto Oldsmobile 1985 # TB2970; ameublement de maison; TV; vidéo; système de son, Etc... CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE. Information: PHILIPPE TREMBLAY, DION & ASS, HUISSIERS, 165 rue Du Moulin, St-Eustache (Québec) J7R 2P5, (514)491-7975, St-Eustache, le 25 juillet 1994.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC, NO. 700-02-002864-933, CAISSE POPULAIRE DE BOIS DES FILONS, Partie demanderesse, -vs- HUGUETTE ST-PIERRE NOR., Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus au 927, ROUTE 327, à ST-JULIEN, le 11 août 1994, à 10h00 de l'avant-midi, savoir: Banquettes et 6 tables; 1 comptoir en "U"; 7 lampes suspendues, ETC... LESQUELS EFFETS seront vendus par argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur, DONNÉ à St-Jérôme, ce 26 juillet 1994. ERIC LATRAVERSE, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIES HUISSIERS, 110 de Martigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1, (514) 436-8282, Fax: (514) 436-6634.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Dans l'affaire de: JEAN BLANCHARD, administrateur, domicilié au 787 rue Thibault, Sainte-Thérèse, CQ J7E 4B9 ayant déjà fait affaires en société sous les nom et raison sociale de «Placements B.C.D. Enr.» au 33 Blainville Ouest suite 305, Sainte-Thérèse CQ J7E 1X1

AVIS est par les présentes donné que JEAN BLANCHARD a déposé une cession le 19e jour de juillet 1994. Il sera tenu une assemblée générale des créanciers du débiteur au bureau du séquestre officiel, situé au 5 Place Ville-Marie, 8e étage, en la Cité de Montréal, dans la province de Québec, le 5ième jour d'août 1994 à 13:30 heures. Daté de Saint-Jérôme, ce 21ième jour de juillet 1994

MICHEL VERDIER & ASSOCIÉS INC., Syndic MICHEL VERDIER, Responsable de l'actif

Bureau de: MICHEL VERDIER & ASSOCIÉS INC. 434 rue Labelle Bureau 200 Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5L3 Tél.: (514) 438-3551

CHANGEMENT DE NOM D'UNE PERSONNE MAJEURE Prenez avis que MALE COROBOW domicilié à 2255 St-Mathieu, app. 107, Montréal H3H 2J6 présentera au directeur de l'état civil une demande pour changer son nom en celui de MERLE COROBOW. Montréal, 12 juillet 1994. MERLE COROBOW.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-12-218879-942 COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) PRÉSENT LE PROTONOTAIRE ADJOINT ANA CASTILLO Partie Requérante JOSE RIVERA Partie Intimée

DAMARYS LILIBETH ALVAREZ SARMIENTO Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à DAMARYS LILIBETH ALVAREZ SARMIENTO, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de DAMARYS LILIBETH ALVAREZ SARMIENTO. Lieu: Montréal Date: Ce 23 juin 1994 DOMINIQUE DIBERNARDO, G.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-05-007094-947 COUR SUPERIEURE PRÉSENT LOCATION TRIATHLON INC. Partie demanderesse CLAUDE MASSOT VALERY Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à CLAUDE MASSOT VALERY, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie du bref d'assignation ainsi qu'une déclaration a été remise au greffe à l'intention de CLAUDE MASSOT VALERY. Lieu: Montréal Date: 22 juillet 1994 RÉAL PLOURDE.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-12-218819-941 COUR SUPERIEURE (Division des Divorces) PRÉSENT GREFFIER ADJOINT LOUISE CRAIG Partie demanderesse DANIEL LAGACE Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à DANIEL LAGACE, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de DANIEL LAGACE. Lieu: Montréal Date: 22 juillet 1994 MICHEL ROULEAU, G.A.C.O.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE NO. 700-02-003718-922 COUR DU QUÉBEC PRÉSENT GREFFIER ADJOINT COMMISSION SCOLAIRE DES LAURENTIDES Partie demanderesse ANDRÉ BLAIS Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à ANDRÉ BLAIS, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 400 Laviolette à St-Jérôme, salle S.S.05, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été remise au greffe à l'intention de ANDRÉ BLAIS. Lieu: Saint-Jérôme, le 20 juillet 1994 MICHEL ROULEAU, G.A.C.O.

FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER 2075, rue de Champlain Montréal (Québec) H2L 2T1 Tél.: 527-2194

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard. Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi. Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi.

LA MÉTÉO Prévision à long terme pour Montréal. Aujourd'hui: max 26, min 15. Ce Soir: max 27, min 15. Vendredi: max 27, min 15. Samedi: 18/27. Dimanche: 18/27.

Map of Quebec showing weather forecasts for various cities including Montreal, Quebec, Saguenay, and others. Legend includes symbols for sun, clouds, rain, snow, and wind.

Situation générale: Le temps chaud et sec continue. Une faible dépression remontant la côte Est américaine apportera des nuages et quelques averses sur les régions au sud du Saint-Laurent jeudi, alors qu'ailleurs en province une crête de haute pression maintiendra du temps généralement ensoleillé. Demain, le temps ensoleillé persistera sur la plupart des régions avec des températures normales de saison.

Prévision à long terme pour Québec. Aujourd'hui: max 25, min 13. Ce Soir: max 26, min 13. Vendredi: max 26, min 13. Samedi: 15/27. Dimanche: 15/27.

Prévision à long terme pour OTTAWA. Aujourd'hui: max 25, min 15. Ce Soir: max 27, min 15. Vendredi: max 27, min 15. Samedi: 18/27. Dimanche: 18/27.

Une simple promenade avec le chien... petit train va loin. Participation logo.

LE DEVOIR

LES SPORTS

BASEBALL

LIGUE NATIONALE HIER

Montréal 1	Atlanta 4
Houston 7	Cincinnati 1
Philadelphie en Floride	
Chicago à Pittsburgh	
New York à St. Louis	
Colorado à San Diego	
Los Angeles à San Francisco	

Mardi	Aujourd'hui
Montréal 5	Atlanta 3
LA 5	San Francisco 12
Chicago 8	Pittsburgh 4
Houston 6	Cincinnati 5
Philadelphie 10	Floride 8
New York 10	St. Louis 9
Colorado 6	San Diego 5

Parties d'hier non comprises				
Section Est				
	G	P	Moy.	Diff
Montréal	62	37	.626	—
Atlanta	59	41	.590	3 1/2
Philadelphie	49	52	.485	14
New York	47	52	.475	15
Floride	45	55	.450	17 1/2
Section Centrale				
Cincinnati	58	41	.586	—
Houston	58	43	.574	1
Pittsburgh	47	52	.475	11
St. Louis	46	53	.465	12
Chicago	44	54	.449	13 1/2
Section Ouest				
Los Angeles	49	51	.490	—
Colorado	49	53	.480	1
San Francisco	48	53	.475	1 1/2
San Diego	39	63	.382	11

LIGUE AMÉRICAINNE HIER

Oakland en Californie	
Boston à New York	
Seattle à Detroit	
Cleveland à Baltimore	
Milwaukee à Toronto	
Chicago à Kansas City	
Minnesota au Texas	

Mardi	Seattle (Fleming 6-11)
Milwaukee 7	Toronto 5
Seattle 1	Detroit 9
Cleveland 4-9	Baltimore 10-2
Boston 10	New York 7
Chicago 2	Kansas City 3
Minnesota 7	Texas 8
Oakland 6	Californie 0
Aujourd'hui	Californie (Lorraine 0-6)
Boston (Hesketh 6-5)	à Texas (Rogers 10-6)
à NY (Kamieniecki 7-5)	

Parties d'hier non comprises				
Section Est				
	G	P	Moy.	Diff
New York	60	37	.619	—
Baltimore	55	42	.567	5
Boston	48	50	.490	12 1/2
Toronto	47	51	.480	13 1/2
Detroit	44	55	.444	17
Section Centrale				
Chicago	59	40	.596	—
Cleveland	57	40	.588	1
Kansas City	53	47	.530	6 1/2
Minnesota	46	53	.465	13
Milwaukee	46	53	.465	13
Section Ouest				
Texas	48	52	.480	—
Oakland	45	54	.455	2 1/2
Californie	42	59	.416	6 1/2
Seattle	40	57	.412	6 1/2

LES MEILLEURS					
	MJ	AB	P	CSP	Moy.
TGwynn SD	95	371	70	123	.387
Bagwell Hou	97	354	91	130	.367
Morris Cin	98	383	56	135	.352
Alou Mon	95	371	70	123	.332
Piazza LA	94	356	57	118	.331
Justice Atl	90	302	55	100	.331
Conine Flo	100	391	54	128	.327
Mitchell Cin	81	265	48	86	.325
Jefferies STL	90	343	40	110	.321
Galarra Col	101	410	77	131	.320

Points — Bagwell, Houston, 91; Grissom, Montréal, 81; Biggio, Houston, 79; Galarra, Colorado, 77; Lankford, St. Louis, 76; Bonds, SF, 76; Alou, Montréal, 70.

Points produits — Bagwell, Houston, 101; Bichette, Colorado, 90; Piazza, LA, 85; Galarra, Colorado, 85; MaWilliams, SF, 82; Morris, Cincinnati, 75; McGriff, Atlanta, 75.

Coups sûrs — TGwynn, SD, 139; Morris, Cincinnati, 135; Bichette, Colorado, 134; Galarra, Colorado, 131; Bagwell, Houston, 130; Conine, Floride, 128; Alou, Montréal, 123.

Doublets — Biggio, Houston, 38; LWalker, Montréal, 38; Bichette, Colorado, 32; Bagwell, Houston, 29; Morris, Cincinnati, 29; JBell, Pittsburgh, 29; TGwynn, SD, 28.

Triples — RSanders, Cincinnati, 8; Butler, LA, 8; Clayton, SF, 6; DLewis, SF, 6; 10 à égalité à 5.

Circuits — MaWilliams, SF, 38; Bagwell, Houston, 33; Bonds, SF, 31; Galarra, Colorado, 31; McGriff, Atlanta, 27; Mitchell, Cincinnati, 26; Sosa, Chicago, 24.

Buts volés — DSanders, Cincinnati, 34; Grissom, Montréal, 33; Carr, Floride, 30; Biggio, Houston, 30; DLewis, SF, 27.



AU BÂTON									
Partie d'hier non comprise									
	AB	PC	CS	PP	CC	BV	Moy.		
Alou	371	70	123	67	19	7	.332		
Bell	86	10	23	9	2	3	.267		
Benavides	77	8	16	6	0	0	.208		
Berry	265	36	70	28	6	11	.264		
Cordero	358	59	107	57	15	14	.299		
Fletcher	256	27	69	51	10	0	.270		
Floyd	296	38	85	37	3	10	.287		
Frazier	128	22	37	12	0	19	.289		
Grissom	408	81	117	39	7	33	.287		
Lansing	350	40	92	33	4	12	.263		
Milligan	72	10	18	2	0	2	.250		
Spehr	34	7	8	5	0	2	.235		
Walker	352	64	111	73	16	15	.315		
Webster	113	12	34	22	4	0	.301		
White	61	10	18	11	1	1	.295		

AU MONTICULE									
	G	P	VP	ML	PM	BB	R	MPM	
Eischen	0	0	0	2	4	0	1	60.00	
Fassero	8	6	0	138	2	46	40	119	2.99
Henry	8	2	1	91	25	17	60	2.47	
Heredia	4	3	0	56	1	26	10	48	4.15
Hill	14	4	0	135	2	48	38	82	3.18
Martinez	8	5	1	122	0	53	36	124	3.91
Rojas	3	2	15	73	2	27	16	72	3.30
Rueter	6	2	0	75	0	46	18	42	5.52
Scott	4	2	1	43	1	13	16	31	2.70
Shaw	4	2	0	60	0	25	15	39	3.75
Wetteland	2	6	20	53	0	16	17	59	2.72
White	1	1	0	20	1	15	11	15	6.65

Braves 4, Expos 1

Que de chances ratées...

Les Expos quittent Atlanta avec deux matchs et demi d'avance

MICHEL LAJEUNESSE
PRESSE CANADIENNE

Atlanta — Les Expos ne sont pas imbat- tables et Ken Hill n'est pas infaillible. Les Braves d'Atlanta l'ont prouvé hier en arrachant une victoire de 4-1 aux Expos dans un match retardé pendant près de trois heures et demie en raison de la pluie.

Les Braves ont ainsi mis fin à une série de huit victoires des Expos, leur plus longue de la saison, et ils sont remontés à deux matchs et demi de la tête de la section est. Ils n'allaient certes pas laisser les Expos se sauver avec un balayage de cette série de trois matchs.

Le gaucher Kent Mercker (9-3) a évité le pire en quelques occasions et n'a finalement permis qu'un seul point en sept manches de travail pour replacer les Braves dans le droit chemin. Il en était à son premier match de la saison contre les Expos.

Felipe Alou avait décidé de faire jouer Larry Walker au premier sac contre le gaucher, même s'il avait indiqué qu'il allait faire appel à Randy Milligan. Walker n'a pas connu sa meilleure journée à la plaque. Il a été blanchi en quatre présences et il a laissé six coureurs sur les buts, dont cinq en positions de marquer.

Hill (14-5) a quitté le match après six manches et finalement, il n'avait pas si mal fait contre une des meilleures équipes offensives du baseball.

Il n'a cédé que quatre coups sûrs, mais un très long à Jeff Blausner qui lui a coûté

cher. Au cours des quatre premières manches, il n'avait permis qu'un but sur balles. Mais Blausner a claqué un circuit de deux points en sixième.

Les Braves ont ajouté à leur avance en fin de septième quand le frappeur suppléant Jose Oliva, qui avait obtenu un double, a été poussé au marbre par le simple dans droits de Roberto Kelly contre le releveur Jeff Shaw. La balle est passée à la gauche de Mike Lansing quand il se dirigeait pourtant vers sa droite. En fin de huitième, Shaw a été victime d'un autre point produit par Fred McGriff, son 76e de la saison.

Les Expos ont inscrit un point contre Mercker en début de septième. Après deux retraits, Marquis Grissom, qui atteignait les sentiers pour une quatrième fois dans le match, a obtenu un simple à l'avant-champ. Il a volé le deuxième et atteint le but suivant à la suite de l'erreur du receveur Javier Lopez. Un petit simple de Cordero l'a poussé dans la zone payante.

Que de chances ratées par les Expos au cours des premières manches.

Dès la manche initiale, ils ont repoussé Kent Mercker dans les câbles quand ils ont rempli les buts en obtenant deux coups sûrs et un but sur balles. Mais le gaucher s'en est tiré quand Larry Walker et Lenny Webster ont fendu l'air.

En troisième, avec Marquis Grissom installé au deuxième après un simple et un but volé, Walker a fendu l'air à nouveau pour le troisième retrait.

En cinquième, on a même donné un but

sur balles intentionnel à Moises Alou pour affronter Walker. Avec les coussins bondés à nouveau, Walker a frappé un inoffensif ballon dans les mains de Jeff Blausner à l'arrêt-court.

Les Braves ont menacé à leur tour en fin de cinquième. Ken Hill a alors cédé ses deux premiers coups sûrs, un petit simple au centre à Javier Lopez et un simple au champ intérieur à Mark Lemke. Il s'en est tiré sans dégât quand Mercker a frappé à son tour un petit ballon dans les mains de Sean Berry au troisième. Mais les Braves allaient frapper un dur coup à la manche suivante.

En fin de sixième, les Braves ont pris les devants en se servant de leur arme favorite, le circuit de deux points.

Hill a d'abord offert quatre balles à Roberto Kelly, puis Blausner a déposé une de ses offrandes par-dessus la clôture du centre à plus de 400 pieds du marbre. C'était son cinquième circuit de la saison.

Deux fois au cours de leur histoire les Expos ont aligné 10 victoires, soit en 1979 et 1980.

On dit que la balle voyage bien à Atlanta, mais il semble que ce ne soit vrai que pour les Braves. Les lanceurs des Braves n'ont cédé que 69 circuits cette saison, soit le plus bas total de la Ligue nationale.

La date de la grève connue aujourd'hui

MICHEL LAJEUNESSE
PRESSE CANADIENNE

Atlanta — John Wetteland, le représentant des joueurs des Expos, n'a rien contre la délégation de pouvoir. Bien au contraire. Il ne participera pas aujourd'hui à la conférence téléphonique avec Donald Fehr, directeur de l'Association des joueurs quand on rejettera la dernière offre des propriétaires et qu'on décidera d'une date pour le déclenchement d'une grève.

Il a plutôt délégué son adjoint Darrin Fletcher. «De toute façon, c'est lui qui l'a proposé, a dit Wetteland. Il m'a dit que, comme j'avais assisté aux dernières réunions à Pittsburgh et Chicago, j'avais bien le droit de me reposer un peu et de profiter pleinement de ma journée de congé.» C'est à midi que devrait avoir lieu cette conférence téléphonique et Fehr devrait annoncer sa décision immédiatement après.

Il pleuvait des cieux, un véritable déluge, quand les Expos et les Braves se sont présentés au Stade Fulton County hier matin. Mais il n'était pas question de remettre ce match. Et, même si les deux équipes ont congé aujourd'hui, il n'était pas question pour les Expos de demeurer une journée de plus en Georgie. Si les équipes avaient joué aujourd'hui, les Expos auraient été dans l'obligation de disputer 21 matchs d'affilée. Les joueurs ne sont jamais obligés de disputer plus de 20 matches de suite. «Le règlement est clair, a dit John Wetteland. Nous pouvons voter et nous déclarer en faveur de jouer ce match, mais personne ne peut nous y forcer.»

En parlant de Wetteland, il a obtenu mardi son 100e sauvetage dans l'uniforme des Expos, un de moins que Tim Burke, qui vient au deuxième rang de l'histoire de l'équipe. Jeff Reardon est évidemment le meneur de tous les temps avec 152 sauvetages.

Pour la première fois de la saison, les Braves doivent regarder le classement du meilleur deuxième dans la Ligue nationale. Pour une équipe qui a remporté le championnat de sa section au cours des trois dernières années, cette nouvelle façon de faire n'est pas très plaisante. Terry Pendleton, pour un, n'apprécie pas du tout. «Je ne veux pas que nous soyons les meilleurs deuxième, a-t-il dit. C'est bon pour le football ou le basket-ball, pas pour nous. C'est comme entrer dans les séries par la porte de derrière.»

Les joueurs des Braves ont tenu un meeting à huis clos mardi. Ils ne jouent pas bien et ils cherchent une façon de retrouver leur aplomb. Les Braves ne créent plus de points comme ils avaient l'habitude de faire.

Felipe Alou pensait donner congé à Larry Walker hier pour donner un rare départ à Randy Milligan au premier sac contre le gaucher Kent Mercker. Mais il s'est ravisé. Walker présente un dossier de cinq coups sûrs en neuf présences contre le gaucher. Milligan a dû se contenter encore une fois du rôle de spectateur.

Filiale des Nordiques de Québec

Hartley et Cloutier à la barre des As de Cornwall

Cornwall (PC) — Les Nordiques de Québec ont annoncé hier la nomination de Robert Hartley à titre d'entraîneur-chef et de Jacques Cloutier comme adjoint avec les As de Cornwall, club école des Nordiques dans la Ligue américaine de hockey.

«Après une saison à titre d'assistant, Robert Hartley mérite d'accéder au poste d'entraîneur-chef des As. Il est reconnu comme un gagnant et un homme de hockey enthousiaste tout en étant un très bon tacticien. Il aidera assurément la progression de plusieurs jeunes sur lesquels nous misons beaucoup», a déclaré le directeur général des Nordiques, Pierre Lacroix. «Son dynamisme et ses grandes qualités de motivateur aideront l'esprit d'équipe», a-t-il ajouté.

«C'est un grand honneur pour moi

de poursuivre mon association dans l'organisation des Nordiques, avec les As, et d'accéder à un niveau supérieur dans ma carrière d'entraîneur, a dit Hartley. J'ai acquis une bonne expérience avec Jacques Martin la saison dernière et je sais que nous posséderons une équipe très compétitive dans la Ligue américaine encore une fois la saison prochaine. De plus, la présence de Jacques Cloutier à mes côtés me rassurera. Jacques est très respecté des athlètes et il a connu une longue carrière dans la Ligue nationale. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'envie cette nouvelle expérience», a ajouté le nouvel entraîneur de 34 ans.

Avant d'entreprendre sa première saison dans le hockey professionnel où il a aidé Jacques Martin à mener les As à un dossier de 33 victoires,

36 défaites et 11 verdicts nuls pour 77 points, Hartley avait dirigé les destinées du Titan de Laval, menant son équipe au tournoi de la Coupe Memorial en mai 1993.

Cloutier a accroché ses patins et ses jambières pour devenir entraîneur-adjoint. De plus, Cloutier, qui a connu une longue carrière de 13 saisons dans la Ligue nationale, conseillera les gardiens de but de l'organisation québécoise.

«Jacques Cloutier possède toutes les qualités requises pour remplir un rôle d'entraîneur dans le hockey professionnel et c'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'il a accepté l'offre qu'on lui a proposée. Il a connu une longue carrière comme athlète dans la Ligue nationale; il est renommé pour ses connaissances profondes du jeu et ses analyses détaillées.»

EN BREF

AUCUN PROGRÈS

Joueurs et propriétaires d'équipes du baseball majeur n'ont réalisé aucun progrès hier lors d'une rencontre de trois heures et tout indique que l'Association des joueurs fixera la date d'une grève aujourd'hui au cours d'une conférence téléphonique de son conseil exécutif. La question d'un plafond sur les salaires est encore la principale pierre d'achoppement entre les parties. Hier, les propriétaires ont rejeté l'offre des joueurs, affirmant qu'elle leur coûterait entre 660 et 700 millions \$ au cours des quatre prochaines années. Le 19 août est la date la plus fréquemment mentionnée pour un arrêt de travail des joueurs.

FIN DES NÉGOS

Les Saints de la Nouvelle-Orléans ont mis fin aux négociations avec leur secondeur-étoile Rickey Jackson en retirant l'offre qu'ils avaient déposée il y a six semaines. Jackson a indiqué qu'il s'était entendu avec les Falcons d'Atlanta, une information démentie par les Falcons. Jackson a passé ses 13 saisons dans la Ligue nationale avec les Saints. La saison dernière, son salaire était de 1,3 million \$. L'offre des Saints pour cette année serait de 500 000 \$, en plus de bonis de performances individuelles et d'équipe qui auraient pu s'élever à 800 000 \$.

HUNTER À CINCINNATI

Les Reds de Cincinnati ont acquis hier le contrat de Brian Hunter des Pirates de Pittsburgh en retour d'un joueur dont l'identité sera connue plus tard. Au moment de l'échange, Hunter dominait les Pirates au niveau des circuits (11) et occupait le deuxième rang au chapitre des points produits (47). Il remplacera Jerome Walton comme auxiliaire au champ ainsi qu'au premier but. Le nom de Walton a été placé sur la lis-

te des blessés pour une période de 15 jours. Walton souffre de problèmes aux pieds.

KRUK AU RANCART

Le premier-but des Phillies de Philadelphie, John Kruk, qui a subi l'ablation d'un testicule cancéreux plus tôt cette année, devra être examiné à la suite de formation de deux nouvelles tumeurs, l'une à l'abdomen et l'autre aux côtes. Mardi face aux Marlins de la Floride, Kruk a dû quitter le match en septième manche. Après avoir été examiné par le médecin des Marlins, on lui a suggéré de retourner à Philadelphie pour y subir d'autres examens. On ignore si les nouvelles tumeurs sont cancéreuses ou non. Cette saison, Kruk a maintenu une moyenne de .302, avec quatre circuits et 33 points produits en 65 rencontres.

SEULEMENT SIX ÉQUIPES D'EUROPE

La Ligue nationale de football a dévoilé hier qu'il réaménagera de la Ligue mondiale qui comptera six équipes, toutes européennes, à compter d'avril 1995. Amsterdam, Dusseldorf et Edimbourg rejoignent ainsi les villes de Londres, Barcelone et Francfort au sein de la Ligue mondiale, qui refait surface après deux saisons d'inactivité. Les deux premières saisons de la ligue avaient été marquées par de faibles cotes d'écoute et un désintérêt généralisé du public américain. «La dernière Ligue mondiale était organisée en fonction des États-Unis et non de l'Europe où elle fut un succès, a expliqué le président de la NFL, Neil Austrian. Les sept concessions américaines n'ont pas marché. Par contre, nous avons enregistré des moyennes d'assistance de 20 000 personnes par match à Francfort, Barcelone et Londres.» La ligue entreprendra sa troisième saison d'un calendrier de 10 matches le 8 avril 1995.

LE DEVOIR

présente ses incontournables références automnales

Cahier *Rentrée Éducation*

le samedi 20 août
Tombée: 12 août

Cahier *Rentrée Culturelle*

le samedi 27 août
Tombée: 19 août

Cahier *Rentrée Radio-télé*

le samedi 3 septembre
Tombée: 26 août

Cahier *Rentrée Littéraire*

le samedi 10 septembre
Tombée: 2 septembre

Pour information: Publicité (514) 985-3399 1-800-363-0305 Fax: 985-3390

AGENDA CULTUREL

CINÉMA



ASTRE: (849-3456) — True Lies 13 h 15, 16 h, 18 h 45, 21 h 25, dern. rep. ven. sam. 23 h 55 — The Client 13 h 30, 15 h 30, 19 h, 21 h 20, dern. rep. ven. sam. 23 h 55 — Forrest Gump 13 h, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 10, dern. rep. ven. sam. 23 h 55 — The Lion King 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h, 19 h 45 — Speed 21 h 30, dern. rep. ven. sam. 23 h 45

BERRI: (849-3456) — Le vrai mensonge 13 h, 15 h 50, 18 h 45, 21 h 30, dern. rep. ven. sam. 23 h 55 — La Rose 12 h 14, 16 h, 18 h, 19 h 45 — Le Client 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30 — Forrest Gump 13 h, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 30 — Vrai mensonge 13 h, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 30 — Les anges frappent et courent 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 20, 21 h 30

CARRÉFOUR LAVAL: (849-3456) — Deux cow-boys à New York 13 h 15, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 30 — Baby's Day Out 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 30 — Speed 13 h 30, 16 h 30, 19 h, 21 h 25 — The Flintstones 13 h, 14 h 50, 16 h 50 — Wolf 18 h 50, 21 h 15 — Le lup 13 h 20, 16 h 10, 19 h, 21 h 20 — Les aventures de bébé 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30

CARRÉFOUR NORD: 900, rue Grignon, St-Jérôme (849-3456) — Bagarre à la une 21 h 30 — Le Roi lion 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 19 h 45 — Le Client 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30 — Forrest Gump 13 h, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 30 — Vrai mensonge 13 h, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 30 — Les anges frappent et courent 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 20, 21 h 30

CARRÉFOUR LAVAL: (849-3456) — Deux cow-boys à New York 13 h 15, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 30 — Baby's Day Out 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 30 — Speed 13 h 30, 16 h 30, 19 h, 21 h 25 — The Flintstones 13 h, 14 h 50, 16 h 50 — Wolf 18 h 50, 21 h 15 — Le lup 13 h 20, 16 h 10, 19 h, 21 h 20 — Les aventures de bébé 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30

CARRÉFOUR NORD: 900, rue Grignon, St-Jérôme (849-3456) — Bagarre à la une 21 h 30 — Le Roi lion 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 19 h 45 — Le Client 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30 — Forrest Gump 13 h, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 30 — Vrai mensonge 13 h, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 30 — Les anges frappent et courent 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 20, 21 h 30

CARRÉFOUR LAVAL: (849-3456) — Deux cow-boys à New York 13 h 15, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 30 — Baby's Day Out 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 30 — Speed 13 h 30, 16 h 30, 19 h, 21 h 25 — The Flintstones 13 h, 14 h 50, 16 h 50 — Wolf 18 h 50, 21 h 15 — Le lup 13 h 20, 16 h 10, 19 h, 21 h 20 — Les aventures de bébé 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30

CARRÉFOUR NORD: 900, rue Grignon, St-Jérôme (849-3456) — Bagarre à la une 21 h 30 — Le Roi lion 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 19 h 45 — Le Client 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30 — Forrest Gump 13 h, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 30 — Vrai mensonge 13 h, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 30 — Les anges frappent et courent 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 20, 21 h 30

CARRÉFOUR LAVAL: (849-3456) — Deux cow-boys à New York 13 h 15, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 30 — Baby's Day Out 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 30 — Speed 13 h 30, 16 h 30, 19 h, 21 h 25 — The Flintstones 13 h, 14 h 50, 16 h 50 — Wolf 18 h 50, 21 h 15 — Le lup 13 h 20, 16 h 10, 19 h, 21 h 20 — Les aventures de bébé 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30

CARRÉFOUR NORD: 900, rue Grignon, St-Jérôme (849-3456) — Bagarre à la une 21 h 30 — Le Roi lion 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 19 h 45 — Le Client 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30 — Forrest Gump 13 h, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 30 — Vrai mensonge 13 h, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 30 — Les anges frappent et courent 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 20, 21 h 30

CARRÉFOUR LAVAL: (849-3456) — Deux cow-boys à New York 13 h 15, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 30 — Baby's Day Out 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 30 — Speed 13 h 30, 16 h 30, 19 h, 21 h 25 — The Flintstones 13 h, 14 h 50, 16 h 50 — Wolf 18 h 50, 21 h 15 — Le lup 13 h 20, 16 h 10, 19 h, 21 h 20 — Les aventures de bébé 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30

CARRÉFOUR NORD: 900, rue Grignon, St-Jérôme (849-3456) — Bagarre à la une 21 h 30 — Le Roi lion 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 19 h 45 — Le Client 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30 — Forrest Gump 13 h, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 30 — Vrai mensonge 13 h, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 30 — Les anges frappent et courent 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 20, 21 h 30

CARRÉFOUR LAVAL: (849-3456) — Deux cow-boys à New York 13 h 15, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 30 — Baby's Day Out 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 30 — Speed 13 h 30, 16 h 30, 19 h, 21 h 25 — The Flintstones 13 h, 14 h 50, 16 h 50 — Wolf 18 h 50, 21 h 15 — Le lup 13 h 20, 16 h 10, 19 h, 21 h 20 — Les aventures de bébé 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30

CARRÉFOUR NORD: 900, rue Grignon, St-Jérôme (849-3456) — Bagarre à la une 21 h 30 — Le Roi lion 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 19 h 45 — Le Client 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30 — Forrest Gump 13 h, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 30 — Vrai mensonge 13 h, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 30 — Les anges frappent et courent 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 20, 21 h 30

CARRÉFOUR LAVAL: (849-3456) — Deux cow-boys à New York 13 h 15, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 30 — Baby's Day Out 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 30 — Speed 13 h 30, 16 h 30, 19 h, 21 h 25 — The Flintstones 13 h, 14 h 50, 16 h 50 — Wolf 18 h 50, 21 h 15 — Le lup 13 h 20, 16 h 10, 19 h, 21 h 20 — Les aventures de bébé 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30

CARRÉFOUR NORD: 900, rue Grignon, St-Jérôme (849-3456) — Bagarre à la une 21 h 30 — Le Roi lion 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 19 h 45 — Le Client 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30 — Forrest Gump 13 h, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 30 — Vrai mensonge 13 h, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 30 — Les anges frappent et courent 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 20, 21 h 30

CARRÉFOUR LAVAL: (849-3456) — Deux cow-boys à New York 13 h 15, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 30 — Baby's Day Out 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 30 — Speed 13 h 30, 16 h 30, 19 h, 21 h 25 — The Flintstones 13 h, 14 h 50, 16 h 50 — Wolf 18 h 50, 21 h 15 — Le lup 13 h 20, 16 h 10, 19 h, 21 h 20 — Les aventures de bébé 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30

CARRÉFOUR NORD: 900, rue Grignon, St-Jérôme (849-3456) — Bagarre à la une 21 h 30 — Le Roi lion 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 19 h 45 — Le Client 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30 — Forrest Gump 13 h, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 30 — Vrai mensonge 13 h, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 30 — Les anges frappent et courent 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 20, 21 h 30

CARRÉFOUR LAVAL: (849-3456) — Deux cow-boys à New York 13 h 15, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 30 — Baby's Day Out 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 30 — Speed 13 h 30, 16 h 30, 19 h, 21 h 25 — The Flintstones 13 h, 14 h 50, 16 h 50 — Wolf 18 h 50, 21 h 15 — Le lup 13 h 20, 16 h 10, 19 h, 21 h 20 — Les aventures de bébé 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30

CARRÉFOUR NORD: 900, rue Grignon, St-Jérôme (849-3456) — Bagarre à la une 21 h 30 — Le Roi lion 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 19 h 45 — Le Client 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30 — Forrest Gump 13 h, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 30 — Vrai mensonge 13 h, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 30 — Les anges frappent et courent 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 20, 21 h 30

FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE:

— I Love Trouble 11 h, 13 h 40, 16 h 20, 19 h 10, 21 h 45, dern. rep. sam. 12 h 15 — The Lion King 11 h, 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 20, dern. rep. sam. 23 h 20 — Blown Away 19 h 10, 21 h 45, dern. rep. sam. 0 h 20 — The Client 11 h 30, 14 h, 16 h 30, 19 h 21 h 30, dern. rep. sam. 23 h 50 — Lassie 12 h, 14 h 20, 16 h 40, 19 h, 21 h 15, dern. rep. sam. 23 h 30 — Angels in the Outfield 12 h, 14 h 20, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 35, dern. rep. sam. 23 h 50 — Forrest Gump 13 h, 16 h, 19 h, 22 h

FAUBOURG SAINTE-CATHERINE: (849-3456) — North 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40 — Wolf 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 30 — The Shadow 13 h 30, 16 h 15, 19 h 15, 21 h 35 — Four Weddings and a Funeral 13 h 45, 16 h 20, 19 h, 21 h 30, saur. merc. 13 h 45, 16 h 20, 21 h 30

GOETHE INSTITUT: (499-0905) — Greenfield Park: (671-6129) — Forrest Gump 12 h 45, 15 h 45, 19 h, 21 h 45 — Billeets pour l'enfer 13 h 15, 16 h, 19 h 10, 21 h 35 — Le roi lion 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 20, 21 h 15

IMAX: Vieux-Port de Montréal (496-4629) — Le secret de la vie sur terre 10 h 15, 11 h 15, 13 h 15, 14 h 15, 15 h 15, 16 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15 — The Secret of Life on Earth 12 h 15, 18 h 15 — Titanica v. f. lun. mer. jeu. sam. dim. 21 h 30 — Titanica v. a. mar. ven. 21 h 30

IMPÉRIAL: (288-7102) La Reine Margot 13 h 30, 17 h 20, 20 h 40

LAVAL: (688-7776) — Billeets pour l'enfer 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 35, dern. rep. ven. sam. 23 h 55 — The Client 13 h 35, 16 h 20, 19 h 05, 21 h 40, dern. rep. ven. sam. 23 h 55 — La Reine Margot 13 h 40, 17 h 20, 20 h 40 — Angels in the Outfield 12 h, 14 h 30, 17 h, 19 h 15, 21 h 30, dern. rep. ven. sam. 23 h 45 — Forrest Gump 13 h 20, 16 h 10, 19 h 20, 21 h 45 — Blown Away 13 h 45, 16 h 30, 19 h 20, 21 h 50, dern. rep. ven. sam. 0 h 25 — The Lion King 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 15, dern. rep. ven. sam. 23 h 15 — Lassie 12 h 20, 14 h 35, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 20 — Le Roi lion 12 h 10, 14 h 15, 16 h 20, 18 h 30, 20 h 45, dern. rep. ven. sam. 22 h 40 — Forrest Gump 13 h 20, 16 h 10, 19 h 20, 21 h 45 — Les anges frappent et courent 12 h 20, 14 h 35, 16 h 50, 19 h 21 h 20, dern. rep. ven. sam. 23 h 20 — Lassie 12 h 25, 14 h 40, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 25, dern. rep. ven. sam. 23 h 30

LAVAL 2000: (849-3456) — Le vrai mensonge 13 h, 15 h 50, 18 h 45, 21 h 30 — Clanches 19 h 40, 22 h, saur. jeu. aucune représentation — Le masque jeu. 19 h, 21 h 30 — Les Pierrafeu 13 h 30, 15 h 30, 17 h 50, saur. jeu. 13 h 30, 15 h 30

LOEWS: (861-7437) — Lion King 11 h, 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 30, dern. rep. ven. sam. 23 h 30 — The Client 11 h 10, 14 h, 16 h 40, 19 h 20, 22 h — Forrest Gump 12 h 50, 15 h 50, 19 h 21 h 50 — The Client 13 h 15, 16 h 10, 18 h 50, 21 h 25, dern. rep. ven. sam. 23 h 55 — Forrest Gump 12 h 15, 18 h, 21 h, dern. rep. ven. sam. 23 h 45

OMEGA: Les anges frappent et courent 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 30 — Les aventures de bébé 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 15, 21 h 30 — Lup 13 h, 15 h 45, 19 h, 21 h 30 — Le Filic de Beverly Hills 3 h 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 20, 21 h 30

PALACE: — Maverick 13 h, 15 h 30, 18 h, dern. rep. sam. 23 h 55 — Wyatt Earp 20 h 30 — Renaissance Man 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 30 — When a Man Loves a Woman 13 h 45, 16 h 20, 19 h 05, 21 h 35, dern. rep. sam. 24 h — Little Buddha 13 h 30, 19 h — Beverly Hills Cop III 16 h 45, 21 h 30, dern. rep. 23 h 40 — Bagarre à la une 15 h 45, 21 h 30, dern. rep. 23 h 40 — Le petit Boudha 13 h 10, 19 h — The Crow 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15, dern. rep. sam. 23 h 30

PARISIEN: (866-8356) — Pure formalité 12 h 20, 14 h 35, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 40 — Amok 12 h 50, 14 h 50, 19 h, 21 h 30 — Les anges frappent et courent 12 h 25, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 15, 21 h 25 — Le roi lion 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20 — Lassie 12 h 25, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h 20 — Forrest Gump 13 h, 15 h 50, 19 h, 21 h 45 — Bagarre à la une 12 h 20, 14 h 30, 16 h 40, 19 h, 21 h 20

PINE DE STE-ADÈLE: (229-7655) — (horaires: 229-7655) The Client — I Love Trouble — La Reine Margot — Four Weddings and a Funeral — Forrest Gump

PLACE ALEXIS NIHON: (849-3456) — True Lies 12 h 30, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30 — The Flintstones 13 h 30, 15 h 25, 17 h 15 — Speed 19 h 10, 21 h 45 — Little Big League 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30

PLACE LONGUEUIL: (849-3456) — Le vrai mensonge 13 h, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 35 — Les Pierrafeu 13 h 45, 15 h 45, 17 h 55 — Clanches 19 h 45, 22 h

PLAZA CÔTE DES NEIGES: (849-3456) — Forrest Gump 13 h 30, 16 h 15, 18 h 45, 21 h 35 — The Flintstones 13 h 35, 16 h — True Lies 18 h 45, 21 h 25 — North 13 h 30, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 15, 21 h 15 — Speed 13 h 45, 16 h 20, 19 h 05, 21 h 25 — True Lies 13 h 35, 16 h 15, 19 h, 21 h 40 — The Client 13 h 40, 16 h 15, 19 h, 21 h 35 — Lassie 13 h 30, 15 h 30, 17 h 25, 19 h 20, 21 h 20

TERRÉBONNE: (849-3456) — Lassie 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h, dern. rep. ven. sam. 23 h — Clanches 16 h 40, 19 h, 21 h 20, dern. rep. ven. sam. 23 h 40 — Les aventures de bébé 12 h 45, 14 h 45 — Le vrai mensonge 13 h 15, 16 h, 18 h 45, 21 h 25, dern. rep. ven. sam. 23 h 55 — Forrest Gump 13 h, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 10, 21 h 40 — Billet pour l'enfer 14 h 30, 16 h 45, 19 h 10, 21 h 30, dern. rep. ven. sam. 23 h 45 — Les Pierrafeu 12 h 45 — Les anges frappent et courent 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05, 21 h 30, dern. rep. ven. sam. 23 h 45

VERSAILLES: (353-7880) — Lassie 10 h 40, 12 h 40, 14 h 50, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 15, dern. rep. ven. sam. 23 h 20 — Forrest Gump 13 h, 16 h, 19 h, 22 h — Les anges frappent et courent 10 h 30, 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 35, dern. rep. ven. sam. 23 h 40 — Billeets pour l'enfer 13 h 05, 15 h 40, 19 h 10, 21 h 45, dern. rep. ven. sam. 24 h 15 — The Client 13 h 10, 15 h 50, 19 h 05, 21 h 40, dern. rep. ven. sam. 0 h 10 — Le roi lion 10 h 40, 12 h 50, 15 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 20, dern. rep. ven. sam. 23 h 20

GALERIES CAPITALE: (628-2455) — Les anges frappent et courent 11 h, 13 h 10, 15 h 10, 17 h 25, 19 h 21 h 40 — Le roi lion 13 h, 15 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 30 — Lassie 19 h 25, 21 h 30, ven. dim. lun. mar. mer. jeu. 11 h 10, 13 h 15, 15 h 20, 17 h 20, sam. 13 h 15, 15 h 20, 17 h 20 — The Client 12 h, 14 h 25, 16 h 50, 19 h 20, 21 h 50 — Clanches 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 20, 21 h 45 — La Reine Margot 15 h 30, 21 h — Les Pierrafeu 11 h 15, 13 h 30, 19 h

PLACE CHAREST: — Le vrai mensonge 13 h 10, 15 h, 19 h, 21 h 50 — Bagarre à la une 13 h 15, 15 h 30, 19 h 05, 21 h 45 — Les anges frappent et courent 14 h, 15 h 20, 19 h 20, 21 h 35 — Les Pierrafeu 14 h, 15 h — Clanches 19 h, 21 h 35 — Forrest Gump 13 h, 15 h 50, 18 h 35, 21 h 25 — Les Aventures de bébé 13 h 10 — Billiet pour l'enfer 15 h 50, 19 h, 21 h 45 — Le Client 13 h 10, 16 h, 19 h 15, 21 h 50 — Lassie 13 h, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 20

MUSIQUE CLASSIQUE



AMPHITHÉÂTRE DE LANAUDIÈRE: (1-800-561-4343 ou 759-4343) — Le 29 juillet à 20 h, l'Orchestre mondial des Jeunes musiciens, dir. En Shao, offrent un concert Beethoven — Le 30 juillet à 20 h, l'Orchestre symphonique de Montréal, dir. Charles Dutoit, offre un concert Schumann, Prokofiev, Bartok

CATHÉDRALE CHRIST CHURCH: angle Ste-Catherine et Université (843-6577) — Récitals à midi trente. — Le 3 août: la chorale St.Peter's Girls' Choir de Morristown, N.J., dir. Anne Yardley: oeuvres de compositrices modernes.

CENTRE D'ARTS ORFORD: Salle Gilles-Lefebvre (1-800-567-6155 ou 819-843-3981) — Le 29 juillet à 20 h, dans le cadre des Événements Hommage, «15e anniversaire du Quatuor Morency» et concert Haydn, Chostakovich, Grieg. — Le 30 juillet, dans le cadre de la série «Mozart et les Impressionnistes», récital André Laplante au piano; Mozart, Ravel.

CHALET D'ACCUEIL, Parc régional de l'Île-de-la-Visitation: boul. Gouin et de Lile (280-6709) — Le 30 juillet à 12 h et à 15 h, l'ensemble Karel met en scène les nouvelles machines sonores mobiles de Pascal Dufaux.

ÉGLISE ANGLICAINE HOLY TRINITY: 12, Préfontaine, Ste-Agathe-des-Monts (514-889-9267 ou 819-326-3631) — Le 30 juillet à 20 h, concert d'Angèle Trudeau, soprano, Natalie Michaud, flûte à bec, Margaret Little, viole de gambe, Geneviève Soly, clavecin.

ÉGLISE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES: Place Royale, Québec (418-628-4776) — Récitals à 11 h et midi. — Le 31 juillet: Gaëtan Labbé, baryton.

ÉGLISE ST. ANDREW AND ST. PAUL: Sherbrooke / Bishop — Récitals d'orgue le jeudi à midi. — Le 28 juillet: Robert Sigmond.

ÉGLISE UNIE CHALMERS: 78, Ste-Ursule, Québec (418-627-5684, 659-7151, 683-9194) — Le 31 juillet à 18 h, concert d'orgue et de cor.

MAISON DU PRESSOIR: 10865, du Pressoir (280-6783) — Le 30 août à 15 h, concert de l'ensemble de musique actuelle Karel.

DANSE



THÉÂTRE DE VERDURE DU PARC LAFONTAINE: — Du 28 juillet au 1er août à 20 h, LES GRANDS BALLETS CANADIENS donnent une série de spectacles gratuits, un avant-goût de la saison 1994-1995.

THÉÂTRE



FESTIVAL MOULIERE DE CHARLEVOIX: Église de St-Joseph-de-la-Rive (1-800-361-4595) ou 790-1245 — Du 19 juillet au 31 août, «Ménau, maître-drapeau», d'après le roman de Félix-Antoine Savard, dans une lecture dramatisée, dirigée par Joseph Saint-Galais. Mardi, mercredi, samedi à 21 h 15.

THÉÂTRE DE LA CHÈVRIÈRE: Route 263, Saint-François (819-344-5550) — Du 22 juin au 28 août, «Bye, bye, bungalow», une comédie de Willy Russell, traduction de Guy Mignault. Du mercredi au samedi à 20 h 30; dimanche à 19 h.

THÉÂTRE DE MARJOLAINE: Eastman/Stukely-Sud, autoroute 10, sortie 105 (845-0917) — Dès le

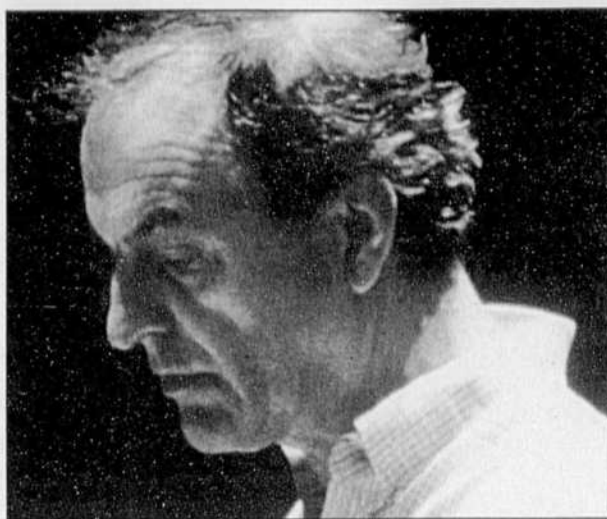
CULTURE

Le dernier concert de la série Mozart Plus

Un tandem électrisant



Louis Lortie



Charles Dutoit

On sent chez Louis Lortie une symbiose évidente avec Charles Dutoit.

L'OSM termine cette fin de semaine un été faste en donnant deux concerts à Ahuntsic et à Joliette. La série des cinq Mozart Plus fut un véritable succès.

MARIE LAURIER
LE DEVOIR

Le pianiste Louis Lortie a réussi avec un rare brio à boucler la boucle de l'intégrale ou presque des oeuvres pour piano et orchestre de Franz Liszt, avec les difficultés et les chausse-trappes que ces pièces comportent.

D'aucuns n'attachent qu'une importance relative à ce répertoire éblouissant de virtuosité, alors que d'autres en restent ébaudis d'admiration pour le musicien qui réussit à communiquer et le message musical et l'interprétation intelligente. Les 3000 mélomanes qui remplissaient l'église mardi soir dernier font partie de cette dernière catégorie à en juger par la longue et sincère ovation qu'ils ont réservée à Louis Lortie, mais aussi au chef Charles Dutoit et aux musiciens de l'Orchestre symphonique de Montréal.

Ce fut une soirée quasi parfaite, au plan artistique certainement, et cela en dépit de la chaleur et de la densité des oeuvres au programme. Le petit Mozart du début, soit la *Symphonie no 24*

en si bémol majeur n'était là que pour justifier l'appellation du festival, Dutoit ayant donné cet été la portion congrue au compositeur salzbourgeois pour mettre en relief deux gros «plus»: d'abord Liszt avec un soliste exceptionnel qui nous a fait découvrir des oeuvres nouvelles, ensuite Berlioz avec un chef et des musiciens aussi exceptionnels qui sont passés maîtres dans ce répertoire du si romantique auteur de la Symphonie fantastique qu'ils connaissent par coeur pour l'avoir jouée à de multiples reprises un peu partout dans le monde, l'avoir enregistrée avec un succès qui ne se dément pas et la rejouer à ce qui semblait visiblement mardi un plaisir renouvelé. Pour ma part, je ne me laisserai jamais de l'entendre.

L'admiration à Louis Lortie

Si les cinq concerts de la série Mozart Plus a connu un tel succès, la basilique étant remplie chaque fois presque à pleine capacité autant de Montréalais que de touristes, cela est certainement dû pour une bonne part à l'admiration que l'on porte à Louis Lortie, considéré comme notre meilleur pianiste québécois et qui poursuit une brillante carrière sur la scène internationale. On sent chez lui une symbiose évidente avec Charles Dutoit, les deux artistes formant un tandem électrisant. Il est aussi intéressant de voir

jouer Lortie que de l'entendre tant il met d'élégance dans sa gestuelle, d'émotion et de gaité dans son interprétation, comme il l'a particulièrement bien démontré dans le *Concerto pathétique* de Liszt. Alors qu'au préalable, il avait manifesté plutôt une intériorité et peut-être bien une certaine nervosité dans cette difficile et compliquée prestation lisztienne inspirée de Beethoven, soit *Fantaisie sur des thèmes des Ruines d'Athènes*.

Louis Lortie joue sur son propre piano Steinway, un superbe instrument dont la manutention nécessite un rituel amusant de la part des démonteurs qui enlèvent le piano du plateau et l'enveloppent soigneusement pour le placer ensuite sur un chariot qui montera la grande allée de la basilique vers la sortie.

L'OSM terminera sa saison estivale cette fin de semaine: vendredi soir au parc Ahuntsic qui attire toujours une foule considérable, ce qui ne devrait pas faire exception avec un programme varié et la présence de la jeune soprano Karina Gauvin. Et samedi soir, il terminera les grands concerts du Festival international de Lanaudière et la soliste sera la réputée pianiste Martha Argerich.

Dimanche, Charles Dutoit et les musiciens de l'OSM seront en vacances «bien méritées», avant d'entreprendre leur saison régulière en septembre.

Programme d'équité pour les «minorités visibles»

La liste pour bien paraître de SRC

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

La question l'agace mais ne la surprend pas. Quand on vous félicite depuis que vous avez quatre ans sur la qualité de votre français, vraiment très bon pour une étrangère, vous apprenez très tôt que vous êtes différente. Que vous le vouliez ou non.

«Pourtant, j'ai fait mon cégep en jupe paysanne et en bottes kodiak, et chanté les chansons de Séguin», plaide Natalie Chung, journaliste à Radio-Canada. Avec sa binette orientale, Nathalie Chung fait partie de ce lot que l'on appelle «les minorités visibles». Dans les dossiers des fonctionnaires de Radio-Canada, son nom est inscrit dans la liste des «politically correct», celle que l'on brandit lorsque l'on veut bien paraître, pour se donner bonne conscience.

«J'ai de la difficulté avec le concept de minorité visible. Mon père est coréen, ma mère québécoise. Je suis née à Toronto; nous sommes démenagés au Québec lorsque j'avais deux ans. J'ai grandi à Saint-Lambert et ai fait mes études à Montréal». Bref, pour l'exotisme ou la marginalité, il faudra repasser.

Mme Chung, qui a 32 ans, est reporter à Montréal pour l'été. Elle présente également le téléjournal de Radio-Canada, les week-ends, en remplacement de Michèle Viroly. «Je sais bien que c'est la première fois que l'on entend un nom comme Chung au téléjournal. Les gens se disent sans doute 'c'est une immigrante qui lit le téléjournal'. Je ne suis pas à l'aise avec cela».

«Comme (le journaliste) Maxime Bertrand ou le stand-up comic Anthony Kavanagh, je fais partie d'une nouvelle génération de Québécois, dont les parents sont de diverses origines mais qui sont souvent nés ici.» Ce qui ne l'a pas empêchée d'aller 13 fois en Corée, lorsque son père y travaillait. «J'ai un bagage culturel coréen».

Mme Chung a fait ses classes de journaliste à Télévision Quatre Sai-

sons (TQS) avant d'aboutir à Radio-Canada, d'abord à Toronto puis à Edmonton. Et elle n'a pas mis longtemps à faire ses valises lorsque les gens de Montréal l'ont invitée à se joindre à l'équipe pour l'été.

«C'est incroyable, pour moi, d'avoir cette chance. Après deux ans en Alberta, j'avais fait le tour du jardin, dit-elle. Et puis à Montréal, l'impact n'est pas du même ordre. En Alberta, tu parles beaucoup de francophonie. Tu parles surtout aux 60 000 Francophones de la province, 0,07% de la population».

Mme Chung, tout comme Martial Jean-Baptiste, un Haïtien, sont à notre écran grâce au programme *Coup de pouce* d'équité en emploi mis sur pied au siège social de la Société à Ottawa.

«Nous exigeons que les candidats soient encadrés et suivis. Car il s'agit d'un programme de formation-précise Mme Trish Antonucci, du bureau de l'équité en emploi de Radio-Canada. Le programme vise à accroître la présence des minorités visibles à l'écran mais aussi celle des personnes handicapées, des autochtones et des femmes. Le programme, mis sur pied en 1989, avait été aboli deux ans plus tard dans la foulée des restrictions budgétaires. Il a été

ranimé en avril dernier. «Le but c'est d'amener à l'écran des gens qui n'appartiennent pas à la race blanche, explique Marc Gilbert, directeur des nouvelles à Montréal. Dans cette optique, le lieu de naissance n'est pas un critère et un Tunisien qui habite ici serait éligible au programme. Notre objectif, c'est de dire oui ou non à des gens qui ne sont pas de race blanche». M. Gilbert ne conteste d'ailleurs pas le fait qu'à ce chapitre, CBC à Toronto a une longueur d'avance sur Montréal.

Le programme est limité dans les temps et les embauches permanentes ne sont pas légion par les temps qui courent. Mais une nouvelle chaîne d'informations continues verra le jour dans quelques mois. Et, en matière d'équité, ses dirigeants promettent de partir du bon pied.

LA TÉLÉVISION DU JEUDI EN UN CLIN D'OEIL

RÉSEAU	CF	VD	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00
RC	2	4	Ce soir	Que le meilleur gagne	Des jardins d'aujourd'hui	L'or et le papier (7e13)	Passoport	Le Téléjournal	Le point / sport / météo	Cinéma: Justice de flic Fr. 85—Avec F. Dubosc					
TVA	10	7	Le TVA éd. 18 hres	Secrets de famille	Fortunes d'ici et d'ailleurs	La trentaine	Claire Lamarche	Ad Lib	Le TVA, éd. réseau	La vie au Québec					
TQS	35	5	La guerre des clans	Quelle histoire!	Elle écrit au meurtre	Cinéma: Les fugitifs—Fr. 86 Avec Gérard Depardieu et Anaïs Bret	Le Grand Journal	Sports plus	Sports plus extra	Cinéma: Polyanna					
RO	17	8	Passé-Partout	Le monde merveilleux de Disney (1ère/2)	Plaisir de lire	Route des vacances	L'été en ville	Beau et chaud	Visa santé	Route des vacances	L'été en ville				
TV5	15	15	C'est tout Coffe	Éclats de rue	Journal de TF1	Vision 5	Faits divers	Envoyé spécial	Le soir 3	Éclats de rue (23h15)	40 degrés à l'ombre				
CBC	6	13	News	Footbal: Ottawa c. Hamilton											
CTV	12	11	Pulse	Entertainment Tonight	Step by Step	Bordertown	Seinfeld	Frasier	Counterstrike	News	The Arsenio Hall Show				
CBS	3	3	News	News	Entertainment Tonight	In the Heat of the Night	Eye to Eye with Connie Chung	News	Late Show with David Letterman						
NBC	5	16	News	News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	Mad About You	Wings	Seinfeld	Frasier	Dateline NBC	News	The Tonight Show		
ABC	22	22	News	News	Star Trek: The Next Generation	Matlock	Primetime Live	News	Nightline	Commercial Programs					
PBS	57	27	ITN World News	The Nightly Business...	The MacNeil/Lehrer Newshour	Nature	Horizon	International Dispatch	Solo	America with D. Wholey	New Television				
PBS	33	14	The MacNeil/Lehrer Newshour	The Nightly Business...	Burt Wolf's Table	This Old House	Hometime	Mystery!	Pennies from Heaven (3e/6)	Cinéma: The Big Sleep Am. 46—Avec H. Hawks					
MUSIQUE PLUS	20	20	Solidrok (17h30)	Musique vidéo	Vidéo plus VJ: Marc Coiteux	Musique Vidéo									
MUCH MUSIC	26		19h / Fax	Spotlight: Bootsauce	Mike & Mike	Sneak Previews	Videoflow								

TÉL.: 985-3344 ANNONCES CLASSÉES FAX: 985-3340

I · N · D · E · X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

LES ANNONCES CLASSÉES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **985-3344**
Télécopieur: **985-3340**

Conditions de paiement: cartes de crédit

170
HORS-FRONTIÈRES À LOUER

PARIS (BOULOGNE), MÉTRO à la porte, appart. meublé, 6 1/2 (1 1/2 s.b.), cuisine équipée, tout fourni. Au mois: 1.100 p.c. (613)744-1806.

405
SANTÉ, SERVICES COMMUNAUTAIRE

CLINIQUE HOLISTIQUE

-Assistant dentaire- Nous sommes une équipe à la recherche d'une personne avec expérience de quelques années. Bilingue, avec dextérité en laboratoire. Veuillez faire parvenir votre C.V. au: Centre dentaire Michel Demers 1177, de l'Église, bureau 1, Verdun, Qc H4E 2P1

101
PROPRIÉTÉS À VENDRE

MAISON CENTENAIRE à Ste-Brigide à 25 min. du pont Champlain. Grand terrain, 10 pièces, 4 c.c., près école. Taxes basses, 85000\$. 1-293-4529.

103
CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

OUTREMONT
Le Chenonceau, chemin Ste-Catherine Villeneuve, superbe condo 6 1/2, 3 c.c., 2 s.bains, piscine ext., garage. Vente propriétaire. 325.000\$ 767-4878, 1. sem. (819)394-3420.

160
APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

ADJ. U. de M., 3 1/2, 4 1/2, chauffés, équipés, rénovés, 425\$, 525\$, libras. 481-3762.

160
APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT, face au Mont-Royal, 33 ch. Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauffés, gym., "sun deck", 277-5873.

165
PROPRIÉTÉS À LOUER

ST-SAUVEUR, coquette maison à louer, saison ou année, tout compris, 3 c.c., terrasse, foyer, à 8 km église. 1-227-8776

170
HORS-FRONTIÈRES À LOUER

COTE D'AZUR, Antibes, 3 1/2, tout confort, 5 min. de plage. Spécial août/sept. 418-688-4216, 418-529-8673.

160
APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

ADJ. U. de M., 3 1/2, 4 1/2, chauffés, équipés, rénovés, 425\$, 525\$, libras. 481-3762.

165
PROPRIÉTÉS À LOUER

ST-SAUVEUR, coquette maison à louer, saison ou année, tout compris, 3 c.c., terrasse, foyer, à 8 km église. 1-227-8776

170
HORS-FRONTIÈRES À LOUER

COTE D'AZUR, Antibes, 3 1/2, tout confort, 5 min. de plage. Spécial août/sept. 418-688-4216, 418-529-8673.

251
BUREAUX À LOUER

LUXUEUX bureaux, 2.500 pi.ca. avec petit entrepôt et qual. Aussi espaces 300 pi.ca. et +. Coin 13 et 40, ville St-Laurent. 476-0500.

259
ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

OUTREMONT, pour commerce ou bureau, près Laurier, 600 à 1500 p.c. 733-1228.

318
MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

AMEUBLEMENT complet de bureau neuf et usagé. 685-4051. Les Aménagements F.B. Inc.

440
SERVICES DOMESTIQUES

GOVERNANTE-RÉSIDENTE, tâches domestiques et prendre soin d'un enfant de 3 mois. Horaire variable. Expérience et références requises. 482-3855.

530
COURS

ANGLAIS INTENSIF prof diplômée de McGill. Privé et semi-privé. 849-5484.

575
DÉMÉNAGEMENT

GILLES JODOIN TRANSPORT INC Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

695
AUTOMOBILES

HONDA ACCORD 1982 132.000km. manuelle, carrosserie refaite, 1.500\$. 277-9812, bur. 296-8493

PLYMOUTH Sundance 87, manuelle, excellente condition, 145.000 km., 2.000\$ terme. 524-0361.

NOS CHOIX À LA TÉLÉ

UNE MÈRE COURAGEUSE
C'est tiré de fait réels. Une femme qui a quitté son Mississippi natal pour un ghetto de Chicago où sévissait la guerre des gangs élève seule ses neuf enfants dont un devient champion de basket-ball (Isiah Thomas).
Radio-Québec, 18h 30

PASSEPORT
Documentaire sur les problèmes de l'économie russe et portrait du leader ultranationaliste Vladimir Jirinovski, qui séduit beaucoup de Russes avec ses promesses de retour à l'ordre.
Radio-Canada, 21h

THE BIG SLEEP
Tournée en 1946. Avec Laureen Bacall et Humphrey. Un détective découvre la vérité sur la conduite étrange des deux filles d'un général. Adaptation d'un roman de Raymond Chandler.
PBS-33, 23h 30
Paule des Rivières

DES JARDINS D'AUJOURD'HUI
Visite des jardins de Scotney Castle à Stockwell, en Angleterre.
Radio-Canada, 19h 30

FORMES
Chaque samedi, soyez aux premières loges du design.

LE DEVOIR

CULTURE

BOURGOVISION



PIERRE BOURGAULT

Deux anniversaires, une naissance

On sait déjà tout le bien que je pense de Normand Brathwaite. Je ne vais pas me répéter mais je veux quand même souligner aujourd'hui la 400e émission de *Beau et chaud* qu'il anime pendant l'été à Radio-Québec. C'est un gros anniversaire car on connaît peu de shows de variétés qui ont tenu le coup si longtemps.

Je me souviens encore de l'étonnement des téléspectateurs quand l'émission fut lancée il y a quelques années. C'était nouveau, c'était brillant et c'était capoté sans pour autant tomber dans la mode brouillonne et stéréotypée du vidéo-clip. Bien sûr il y avait Brathwaite, toujours aux commandes, mais il y avait aussi une ambiance qu'on ne trouvait pas ailleurs, des décors spectaculaires et éclatants, des éclairages originaux, un son somptueux et des musiciens hors du commun, des chroniqueurs inattendus. Depuis lors, l'émission a un peu changé mais elle garde toujours ses principales qualités. Pourtant, il m'arrive cette année de la trouver moins riche que par le passé. Les chroniqueurs me manquent, les «humoristes» m'ennuient et certaines trouvailles se sont transformées en tics. Qu'à cela ne tienne, c'est toujours une sacrée bonne émission et c'est avec bonheur que j'apprends qu'il y aura sans doute un 500e anniversaire.

L'artiste entrepreneur

Nous célébrons cette année un autre anniversaire: les huit ans de *Ad Lib*, le talk-show de Jean-Pierre Coallier. Moi, j'aime Jean-Pierre Coallier. Je lui reconnais des qualités qu'on trouve rarement dans le milieu des communications. A la fois artiste et entrepreneur, c'est assez rare pour le souligner, Coallier a l'élégance des hommes d'esprit et l'aisance des véritables professionnels. Aussi bien à la radio qu'à la télévision il a toujours su faire preuve d'une rigueur remarquable tout en défendant des objectifs qui, on ne s'en souvient pas souvent assez, étaient autrefois controversés. La promotion qu'il a faite de la chanson française est remarquable et presque unique dans le secteur privé. Jamais vulgaire il ne s'est jamais abaissé à emprunter la langue grossière de nombre de nos jeunes animateurs.

Certains le trouvent, à l'occasion, obséquieux, d'autres lui reprochent une légère tendance à la flagornerie. Je ne sais pas. Il me semble plutôt qu'il manifeste pour ses invités un respect, une amitié ou une admiration qu'il ne cherche pas à dissimuler. C'est peut-être ce qui lui donne l'air de... Huit ans, c'est un bail. Et *Ad Lib* revient l'an prochain, avec une innovation de taille: des entrevues plus longues. Enfin, quelqu'un a compris quelque part que les téléspectateurs pouvaient en prendre pas mal plus qu'on ne leur en donne habituellement.

C'est une chose qu'on semble avoir compris d'emblée chez Danièle Ouimet qui a donné naissance, cet été, à *Bla-bla-bla*, un talk-show un peu bancal mais surprenant. Un seul invité, pendant une heure. Voir plus haut. C'est peut-être parce qu'on a eu un peu peur de la formule qu'on précipite un peu trop le rythme à mon goût. On n'a pas le temps de s'installer qu'on est déjà ailleurs. On compte sur les surprises qu'on a réservées à l'invité mais peut-être y en a-t-il trop.

Mais pour le reste, bravo. Un décor superbe, attrayant, éclatant de lumière, de bon goût qui nous change complètement des constructions abstraites et déroutantes qu'on retrouve le plus souvent dans les shows de chaises. Pas d'orchestre, pas de chanteurs. Bon débarras. Donc, pas de tapage inutile. Place à la parole. Cela suffit quand on a Danièle Ouimet aux commandes. Moi j'aime Danièle Ouimet. Belle, intelligente, rieuse, méme, chaleureuse, généreuse, elle a, à la télévision, une présence rare. Les invités ne lui résistent pas qui sont prêts à tout lui raconter. C'est une intervieweuse de première force qui ne s'embarrasse pas dans les circonlocutions si chères à certains qui prétendent poser les «vraies» questions. Parfaitement à l'aise dans son nouvel environnement elle pourrait s'y installer longtemps si on lui en donne la chance. C'est un très bon départ. Quelques corrections, quelques ajustements *Bla-bla-bla* fera sans doute un malheur. Et ne dites plus jamais que je n'aime personne.

Lollapalooza

Une grande expérience à ciel ouvert

GUYLAINE MAROIST

Chaussés de leurs Doc Martens, de leurs baskets ou tout simplement pieds nus, plus de vingt mille jeunes ont parcouru le site de Lollapalooza, festival itinérant qui s'arrêtait hier sur l'île Sainte-Hélène.

L'événement mettait en scène plusieurs groupes rock, dont les Beastie Boys, les Smashing Pumpkins, Nick Cave And The Bad Seeds, les Breeders ainsi que George Clinton and the P-Funk AllStars. Plusieurs kiosques proposaient des jeux de haute technologie aux festivaliers.

«C'est super le fun, s'est exclamée Patri-

cia Beaulieu, trifluvienne de 16 ans qui a pu rencontrer ses idoles, les Beastie Boys, lors de son périple montréalais. C'est une des plus belles journées que j'ai vécues dans ma vie.» Rien de moins.

Qu'est-ce qui va attirer une jeune femme de la vieille capitale au parc des Îles? «Les groupes, répond Anik Farley, surtout les Beastie Boys. Mais j'ai adoré "Peinture en direct" et le *Body Painting*. Ce fut fascinant de voir les artistes travailler au son de la musique.»

Pour ceux que les Boredoms, groupe hard-core japonais, auraient ennuyés, il y avait des kiosques de renseignements sur le

Tibet et l'avortement, un manège interactif et virtuel appelé le Chameleon et les tentes et les désopilants programmes d'ordinateur dans la tente de Electric Carnaval. «Ces programmes sont amusants, colorés et accessibles au grand public, a commenté Yoo-Shin Lee, étudiant à l'Université McGill en... informatique. Je me suis beaucoup amusé, a-t-il poursuivi, visiblement plus intéressé par son écran cathodique que par le funk légendaire de Sa Majesté George Clinton qui sévissait alors scène. Pour Simon Jackson, étudiant en génie à Concordia, il y a plus que la musique et les jeux vidéos. «C'est une grande expérience à ciel ouvert et en plus, c'est bourré de monde. Ce qui me frappe, c'est la capacité des gens de Lollapalooza d'organiser un événement aussi gigantesque sans qu'il survienne le moindre problème. J'ai beaucoup apprécié la seconde scène où les artistes ont utilisé plusieurs formes artistiques et exprimé différentes opinions. Sur les grandes scènes, les Breeders ont été excellents. Leur musique bouge très vite, c'est toujours explosif, sans relâche.»

Au son du rap des Beastie Boys, un jeune gaillard bouge sa tête coiffée d'une casquette en suçant un *popsicle* multicolore. Rico Leal, dix-huit ans, mélomane d'Ottawa, a roulé sur la Transcanadienne pour les Beastie Boys et A Tribe Called Quest. «Par ailleurs le choix de groupes des organisateurs de Lollapalooza est excellent, mais lorsque A Tribe Called Quest a pris la scène, la foule a littéralement levé. Quant aux Beastie Boy, ils sont tout simplement fabuleux.»

Pour mieux me faire comprendre, son copain, cheveux décolorés et emprisonnés dans une turque, malgré la clémence du temps, l'interrompt. «Les Beastie Boys *fuckin' rock, ma'am.*» Inutile d'en rajouter.



PHOTO JACQUES GRENIER

Vingt mille jeunes ont envahi le site de Lollapalooza hier.

ARTS VISUELS

Le Pape à Percé

Une exposition rappelle le passage d'André Breton au Québec, il y a cinquante ans

NORMAND BAILLARGEON

Selon certaines légendes, André Breton aurait été attiré à Gaspé, à la fin de l'été 1944, il y a tout juste cinquante ans, par la lecture d'un traité de géologie vantant la richesse en agates de la Gaspésie. Quoi qu'il en soit de l'anecdote inspirée par la passion du poète pour la pierre, l'histoire, la grande, a surtout retenu que c'est là, au Québec, que le Pape du surréalisme a composé *Arcane 17*, un des maîtres-ouvrages du mouvement surréaliste, qui est aussi un hommage à la beauté de la région, au Rocher Percé (ou Breton souhaite situer «l'observateur idéal»), et à l'île Bonaventure, «en dentelles d'oiseaux».

Au bout du compte, le poète séjournera deux mois au Québec, accompagné de Elisa, la femme aimée qu'il vient de rencontrer. Ce voyage de noces aux allures de «grande école buissonnière», comme il l'écrit, se passera à ramasser des pierres avec d'autres exilés — notamment le comédien François Rozet, décédé ici récemment — et dans l'attente anxieuse de la grande nouvelle de la fin de la guerre. Prenant une décision toute surréaliste, le Pape quittera ensuite Percé pour Sainte-Agathe, dont le nom l'enchantait: c'est là qu'il achèvera son recueil.

Arcane 17 dans un cahier d'écolier

C'est ce séjour gaspésien de Breton, sur lequel, hormis celui de François Rozet, on ne conserve guère de témoignages, que commémore l'exposition du Musée Le Chafaud, de Percé, pendant tout l'été. On peut y voir divers objets rappelant le passage de Breton: tout d'abord des photographies prises par Elisa Breton et prêtées par elle; et puis, surtout, des fac-similés du cahier d'écolier dans lequel Breton écrit *Arcane 17*.

Le poète rédige sur la page de droite et réunit sur la page de gauche des documents: cartes routières, billets de train ou d'autobus, photographies etc. Ceux qui ne sont pas insensibles à un mouvement qui a tant compté dans l'histoire culturelle du Québec — on connaît l'influence du surréalisme sur les Automatistes — ne verront pas sans une certaine émotion ces documents rappelant le passage parmi nous de son fondateur.

«On a soutenu, écrivait Breton, que devant le Rocher Percé, la plume et le pinceau devaient s'avouer impuissants». C'est peut-être pour cela même que le site n'a cessé d'inspirer artistes et écrivains. L'exposition permet de voir des oeuvres de trois artistes québécois: Kittie Bruneau, Arnold Flynn et Paul Béliveau, qui ont travaillé spécialement pour l'occasion à relever le défi de Percé.

Avec brio. Le travail de Béliveau mérite tout particulièrement d'être souligné. Le jeune artiste propose entre autres 231 portraits de petit format de personnalités ayant peu ou prou rapport à Breton mais se situant du moins dans l'univers affectif de celui qui savait aimer et détester avec la même passion.

Les portraits sont montés à ras du sol, sur des assemblages de bois, et l'ensemble est de dimension imposante (365 cm x 184 cm). Béliveau a également réalisé un projet d'affiche, qui est exposé, mais que la modestie des moyens du Musée n'a pas permis de faire imprimer — d'autres comme moi auraient sûrement souhaité se la procurer.

L'exposition propose, enfin, des oeuvres d'élèves des écoles primaires de Percé et de Tinchebray — c'est le village natal de Breton — toutes inspirées de la lecture d'*Arcane 17*. L'idée est excellente, s'agissant d'un mouvement qui a voulu exalter le génie rayonnant de l'enfance. Et les enfants des deux continents ont su répondre par l'hommage à l'hommage qui leur était rendu, en produisant des papiers découpés, des dessins, une murale. Breton n'eût certainement pas dédaigné ce coup de chapeau.

Ce volet pédagogique de l'exposition n'est pas son moindre mérite. Car si on ne trouve à Percé, aux dires de Jean-Louis Lebreux, directeur du Chafaud, personne qui puisse se rappeler du passage de l'écrivain, les jeunes élèves de Percé, eux, garderont peut-être mémoire de leur lecture de Breton. Cela est tout à l'honneur d'un établissement aux moyens si précaires et de son directeur à l'enthousiasme communicatif.

Dans la foulée de cette commémoration, l'écrivaine Jéva Caban prononcera en août, à Percé et à Sainte-Agathe, des conférences sur le passage au Québec d'André Breton.



André Breton sur une plage de la Gaspésie.

La route est longue pour Boukman Ekspéryans

Le groupe haïtien est refusé aux États-Unis

PASCALE PONTOREAU

Le groupe haïtien Boukman Ekspéryans n'entrera pas aux États-Unis pour effectuer une série de concerts prévue jusqu'à la mi-septembre. Leurs passeports n'ayant pas reçu l'étampe magique, les douze musiciens de Boukman ont quitté Londres hier à destination de Kingston en Jamaïque où ils enregistreront, avec deux mois d'avance, leur troisième album dans les studios de Tuff Gong fondés par Bob Marley.

Quand, en mai dernier, les membres de Boukman ont réuni tous les documents nécessaires à l'obtention d'un visa de travail leur ouvrant les frontières américaines, ils n'envisageaient pas encore d'annuler cette tournée en terre yankee. Malheureusement, l'Ambassade de Port au Prince venait de fermer ses portes... A

peine arrivés en Europe, ils ont donc renouvelé la demande.

Après une insoutenable série de coups de téléphone et de rencontres diverses, le manager du groupe Dan Behrman appris à Paris que la pétition d'accord jusqu'alors utilisée pour obtenir le visa n'était plus reconnue à la suite d'un nouveau décret. Il fallait maintenant recevoir une dérogation du Département d'État. Boukman Ekspéryans apparaissant comme un cas bien particulier, il a semblé aux attachés de l'Ambassade parisienne que ce papier représenterait une simple formalité.

En arrivant à Londres le 22 juillet dernier, Dan Behrman et ses poulains ont appris qu'ils n'obtiendraient pas la dérogation car dorénavant — durcissement de l'embargo oblige — aucun visa ne serait offert aux citoyens Haïtiens à moins qu'ils ne se

prévalent d'une licence spéciale émise par le Département du Trésor américain sur décision directe des hautes instances gouvernementales, Bill Clinton par exemple. Le 26, date d'arrivée du groupe à New York, seul le gérant prenait l'avion pour l'aéroport JFK, le groupe n'étant pas autorisé à le suivre. Ce qui signifie plus de 60 000 \$ de perte brute en annulation de concerts et onze billets d'avion partis en fumée.

Secoué par tous ces événements, Boukman Ekspéryans entend profiter de son séjour forcé sous le soleil jamaïcain pour paufiner le prochain disque qui sera réalisé par le Français Remy Walter à qui l'on doit le *Étienne* de Gueish Patty. «Le groupe traverse un tournant majeur de son histoire, soit il en sortira grandi soit il disparaîtra», prédit, fataliste, Dan Behrman.

TÉLÉVISION

Il faut redéfinir Radio-Canada

Le CRTC croit qu'il est temps de réévaluer la quantité des émissions de sports

PAULE DES RIVIÈRES LE DEVOIR

En renouvelant les licences des télévisions anglaise et française de Radio-Canada pour cinq ans, hier, le président du CRTC, M. Keith Spicer, a rappelé qu'il était impérieux de «redéfinir le rôle de Radio-Canada comme télédiffuseur public» à l'heure de l'intensification de la concurrence et des contraintes gouvernementales.

Le CRTC s'est demandé par ailleurs si le temps n'était pas venu de remplacer certaines émissions de sport par autre chose.

En formulant ainsi ces souhaits, le Conseil de la radio diffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) répond aux plaintes des réseaux privés qui accusent Radio-Canada de leur voler les meilleures émissions de sport, en payant des sommes astronomiques.

«La couverture des sports, écrit le CRTC, a une place dans les réseaux de la SRC... Toutefois, comme suffisamment d'autres sources s'offrent à la plupart des Canadiens, il serait peut-être temps que la Société réévalue la quantité et la nature de ses émissions de sports». Au réseau français, environ 7% du temps d'antenne est consacré à la couverture sportive.

La suggestion du CRTC n'a rien d'un ordre toutefois et est beaucoup plus générale que d'autres aspects de la programmation soulevée dans le renouvellement de licence rendu public hier, et qui donne cinq ans à la Société pour «se donner une stratégie à long terme» et «repenser sa mission particulière de télédiffuseur public».

Le réseau anglais visé

«Le CRTC est convaincu que Radio-Canada peut tisser des liens renouvelés, plus solides avec les Canadiens», souligne M. Spicer, dans un propos qui semblait viser beaucoup plus le réseau anglais que le réseau français. Il en va d'ailleurs de même pour l'ensemble des commentaires contenus dans le renouvellement de licence.

Le CRTC demande plus spécifiquement au réseau anglais d'augmenter son contenu canadien et de présenter un plus grand nombre d'émissions pour enfants. Les objectifs fixés pour le secteur français, — 75% de contenu canadien pendant la journée et 80% aux heures de grande écoute — sont déjà remplis. Le CRTC attend par ailleurs des deux réseaux des deux réseaux qu'ils fassent appel aux producteurs canadiens indépendants dans une proportion de 40% (en excluant les nouvelles, les affaires publiques et les sports).

Les émissions jeunesse sont également une priorité. Le CRTC demande au réseau anglais d'ajouter «immédiatement» 2,5 heures par semaine de programmation jeunesse, notamment pour pallier aux faiblesses d'émissions pour les adolescents. Au réseau français, on demande simplement de continuer à respecter l'objectif hebdomadaire de 20 heures par semaine.

Le CRTC s'attend aussi à ce que la Société diffuse tous les mois, sur chaque réseau, au moins «une présentation intégrale ou presque intégrale d'artistes canadiens sur scène». Le réseau anglais n'a pas atteint cet objectif, souligne le CRTC. Pour le réseau français, cette exigence ne pose pas problème.

L'organisme fédéral demande par ailleurs au réseau français de Radio-Canada de fournir un effort pour améliorer la qualité de son information les week-ends.

L'organisme s'attend également à ce que la Société continue d'ajuster sa programmation de langue française de manière à desservir les Francophones à l'extérieur du Québec, durement éprouvés par la fermeture de 11 stations régionales il y a trois ans. Il ne fait cependant aucune recommandation précise. (Mais il aura prochainement à statuer sur l'accès des communautés francophones hors Québec au réseau d'informations continues de Radio-Canada).

Enfin le CRTC s'attend à ce que la Société Radio-Canada lui soumette, au cours des trois prochains mois, un code consolidé relatif à la violence à la télévision. Entre-temps, elle doit respecter le code de l'Association canadienne des radiodiffuseurs.

Tango! Tango!

GILLE MARCOTTE

Ca y est, le tango vient de débarquer en ville. Un autre festival, international bien sûr, celui du tango et du flamenco, débute. Par le tango, d'abord. Les sons et les pas de cette «pensée triste qui se danse», comme les Argentins aiment qualifier leur chère musique, ont en effet commencé à «envelopper» le Théâtre du Marché Bonsecours, depuis hier soir. On y présentait le spectacle d'ouverture du Festival, qui sera repris chaque soir jusqu'à dimanche, mettant en vedette musiciens, danseuses et danseurs ainsi que la chanteuse Yeni Platino, tous venus d'Argentine.

Le spectacle intitulé *Pasional Tango*, est fait de la musique du Cuarteto de Tango Sangre Tanguera dirigé par le bandonéoniste Angelo Cerri, des pas de trois couples de danseurs et des chants de Yeni Platino, qui a joué dans des rôles au théâtre et au cinéma, celui notamment d'Evita Peron dans *Octubre en el Paraíso*.

Chaque soir, le spectacle est suivi d'un Cabaret Tango, auquel sont conviés les adeptes montréalais de cette danse. Ils pourront s'exécuter sur les rythmes des musiciens invités. Le festival, qui dure jusqu'au 27 août, offre aussi en après-midi, toujours au Théâtre du Marché Bonsecours, des activités d'animation gratuites.

Le volet flamenco lui, est d'abord l'affaire du guitariste espagnol Victor Monge Serrantino, dont le maître Andrés Segovia a dit qu'il était avec Paco de Lucia, «le maître incontesté de la guitare flamenca contemporaine». Serrantino présente son spectacle du 20 au 26 août.

